



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 104 (2004), p. 245-289

Ivan Guermeur

Le groupe familial de Pachéryentaisouy. Caire JE 36576.

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

# Le groupe familial de Pachéryentaisouy

Caire JE 36576

Ivan GUERMEUR

À M. Herman De Meulenaere en très respectueux hommage.

**I**L EST des monuments importants que les hasards de l'égyptologie ont condamnés à l'oubli; c'est assurément à ces *monumenta oblita* qu'appartient la statue Caire JE 36576<sup>1</sup>, tant du point de vue de l'histoire de l'art, des textes qu'elle comporte, que de son origine. Si l'on sait que le groupe de Pachéryentaisouy a été découvert en 1904 à Karnak par G. Legrain, en revanche le secteur précis de la trouvaille dans l'ensemble d'Amon-Rê n'est pas bien établi: il n'est pas certain qu'il provienne de la fameuse *favissa*<sup>2</sup>.

L'étude de ce monument a été entreprise dans le cadre d'un doctorat sur les cultes d'Amon hors de Thèbes mené sous la direction de M<sup>me</sup> Christiane Zivie-Coche, soutenu à Paris en juin 2001; cf. I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes*, BEHE Sciences religieuses 123, Turnhout, 2004, p. 159-161. Il m'est agréable de remercier M<sup>me</sup> Christiane Zivie-Coche, MM. Herman De Meulenaere, Didier Devauchelle, Philippe Collombert, Laurent Coulon, Jean-Claude Goyon, et Dimitri Meeks, que j'ai eu l'occasion de consulter et dont les avis experts m'ont été d'une aide inestimable. Cette étude était déjà avancée quand le livre de K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo*, ÄAT 45, Wiesbaden, 2001 (abrégé K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften* par la suite), a paru; le document y est présenté: vol. I, p. 136-164 et vol. II, p. 393-399, pl. 54-56. Puisque dans ce travail, où les textes de quarante et une autres statues sont traduits, la statue de Pachéryentaisouy ne fait pas l'objet de commentaires particuliers et le sens de

plusieurs passages n'ayant pas été mis en évidence, il m'a semblé utile de poursuivre cette étude et de ne relever au fur et à mesure que les divergences majeures. Les photographies sont l'œuvre d'Alain Lecler et les dessins ont été réalisés par Mahmoud Bakhit, collaborateur technique du projet de paléographie hiéroglyphique dirigé par Dimitri Meeks qui lui a très amicalement permis de se consacrer à cette tâche difficile. À tous trois j'adresse mes remerciements.

**1** PM, II<sup>2</sup>, p. 284; I. WOLDERING, «Zur Plastik der Äthiopenzeit», ZÄS 80, 1955, p. 73, n. 4; P. VERNUS, «Le nom de Xoïs», BIFAO 73, 1973, p. 31; *id.*, LÄ VI, col. 1304, n. 20, *s. v.* «Xoïs»; O. PERDU, «Le "directeur des scribes du conseil"», Rde 49, 1998, p. 191, n. 62; K. JANSEN-WINKELN, *Sentenzen und Maximen in den privatischriften der Ägyptischen Spätzeit*, ACHET Schriften zur Ägyptologie B 1, Berlin, 1999, p. 34, 71, 76, 104, 128, 138; G. VITTMANN, *Altägyptische Wegmetaphorik*, BeitrÄ 15, Vienne, 1999, p. 132, n° 11.25; K. JANSEN-WINKELN, «Zum Verständnis der 'Saitischen Formel'», SAK 28, 2000, p. 90, n. 55, 99, 112 (n° 89),

121; I. GUERMEUR et Chr. THIERS, «Un éloge xoïte de Ptolémée Philadelphie. La stèle BM EA 616», BIFAO 101, 2001, p. 200.

**2** Je remercie M. Michel Azim qui m'a éclairé sur la provenance probable de l'objet: celui-ci porte le n° K.5 dans le journal de fouilles de Legrain, il aurait été découvert au tout début de 1904; cf. M. AZIM, G. REVEILLAC, *Karnak dans l'objectif de Georges Legrain*, Paris, 2004, I, p. 331-332, II, p. 295. Cependant, dans ses premiers numéros, ce dernier mêle des objets provenant de la cachette et d'autres objets. Laurent Coulon m'a signalé par ailleurs qu'il a pu retrouver dans les archives du Cfeethk conservées à Karnak, des estampages de JE 36576 dont il m'a procuré des tirages photographiques. Pour un point de vue récent sur cette découverte et le matériel qui en est issu: H. DE MEULENAERE, «Prosopographie thébaine de l'époque ptolémaïque à la lumière des sources hiéroglyphiques», dans S. P. Vleeming (éd.), *Hundred Gated Thebes*, P.L. Bat 27, Leyde, 1995, p. 83.

## Description

Le groupe appartient à un haut personnage originaire de Xoïs<sup>3</sup> pour qui l'on a consacré ce monument dans le sanctuaire d'Amon, son dieu tutélaire, dans sa capitale théologique et historique<sup>4</sup>. C'est entouré de ses parents qu'il a été représenté<sup>5</sup>; sans doute le commanditaire du monument – son fils Achakhet – l'a-t-il consacré à l'occasion d'une des grandes liturgies thébaines<sup>6</sup>: Opet, Belle fête de la Vallée ou rites décadaires. Cependant, on ne peut préciser davantage la nature de cette cérémonie; en effet, dans une partie du texte, le propriétaire émet le vœu de participer aux festivités des rites décadaires de Djamê tout en mentionnant la Fête de la Vallée<sup>7</sup>.

Le groupe de trois personnages en diorite, ou grauwacke<sup>8</sup>, figure – assis contre un large appui dorsal – Pachéryentaisouy, son père Âchakhet et sa mère (Ta)néferetyou; il mesure 59,5 cm de hauteur, 53 cm de largeur pour une profondeur de 38 cm. On connaît assez peu d'exemples de ces groupes, pour cette époque en particulier<sup>9</sup>. Au milieu du groupe, Pachéryentaisouy porte une perruque lisse, telle qu'on la rencontre depuis le Moyen Empire<sup>10</sup> et que l'on retrouve aux époques récentes<sup>11</sup>; les oreilles sont bien dégagées. Il est engoncé dans un long manteau dont seuls les pieds et une main dépassent<sup>12</sup>; l'encolure en V est fortement marquée mais elle laisse percevoir le vêtement porté sous cet habit: une chemise dont on distingue l'encolure. La main gauche, à plat sur la poitrine, dépasse d'un manteau maintenu par le poing droit. Cette attitude et ce vêtement sont couramment attestés au Moyen Empire<sup>13</sup>, au Nouvel Empire<sup>14</sup>, et aussi à l'époque éthiopienne<sup>15</sup>.

À droite, Âchakhet, le père, lui aussi coiffé de cette perruque, porte un vêtement que d'aucuns ont qualifié de « costume de vizir »: il apparaît au Moyen Empire<sup>16</sup>, est connu au Nouvel Empire<sup>17</sup>

<sup>3</sup> I. GUERMEUR, Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 197-219.

<sup>4</sup> On connaît d'autres cas similaires: par exemple le général Pétimouthès, originaire de Tell el-Balamoun, dont la statue Turin cat. 3062, est complétée par un fragment découvert à Karnak (J. QUAEGEBEUR, dans *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict of 103-101 B.C. A Multilingual Dossier Concerning a « War of Sceptres »*, CollHell I, Bruxelles, 1989, p. 88-108), et le groupe Caire JE 37339 figurant deux personnages originaires de Balamoun, qui ont consacré à Amon de Thèbes un groupe statuaire les représentant en costume de cérémonie; cf. I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon*, p. 222-226 et K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse*, n° 42, I, p. 267-273, II, p. 440-441, pl. 90-91; voir aussi Caire JE 37328; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, n° 41.

<sup>5</sup> Cf. *infra*, fig. 1, 2 et 3.

<sup>6</sup> Un des buts principaux des pèlerinages était de participer à des cérémonies particulières, cf. J. YOYOTTE, dans *SourcOr* 3, Paris, 1960, p. 22-24, 54-57 et 60-61. Pour ce qui est des liturgies thébaines aux époques récentes, cf. Cl. TRAUNECKER *et al.*, *La Chapelle d'Achôris*

à Karnak, II, *Recherches sur les grandes civilisations. Synthèse* 5, Paris, 1981, p. 130-142.

<sup>7</sup> Il semble qu'à la Basse Époque une sorte de fusion a été opérée entre certaines liturgies, en particulier celles de la Fête de la Vallée et les rites décadaires: cf. Cl. TRAUNECKER, *loc. cit.* et A. CABROL, *Les voies processionnelles de Thèbes*, OLA 97, Louvain, 2001, p. 541-542. Cf. *infra*, Texte D, col. 2 et 3 de l'appui dorsal.

<sup>8</sup> Il n'est pas aisément de déterminer la nature de la pierre employée.

<sup>9</sup> Je n'ai pu réunir que de rares exemples comparables: un groupe saïte dans le commerce des antiquités caïrote (B. LETELLIER, « Un groupe héliopolitain de Basse Époque », BIFAO 70, 1971, p. 123, n. 1); le groupe Caire CG 882 (L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, III, CGC, Leipzig, 1930, p. 133-134); le groupe Baltimore Walters Art Gallery 53 (G. STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, Baltimore, 1946, p. 29, pl. XII); un groupe conservé à Athènes (ANE 39 [PM VIII, 801-722.020]) avec trois personnages debout appuyés contre un dossier. H. De Meulenaere me signale aussi les exemples Louvre N 663 (E. Otto, MDAIK 15

[1957], p. 207-206); Le Caire JE 37376 (PM II<sup>2</sup>, p. 158) et Louvre E. 32.648 (inédit).

<sup>10</sup> J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, *la statuaire*, Paris, 1958, p. 251-252; cf. aussi E. DELANGE, *Catalogue des statues égyptiennes du Moyen Empire 2000-1500 av. J.-C.*, Paris, 1987, p. 131, 144, 203.

<sup>11</sup> Cf. B. V. BOTHMER *et al.*, *ESLP*, n°s 3, 4, 5, 18, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 30, 34, 35, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 48, 49, 52, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 76, 79, 89, 102, 117.

<sup>12</sup> Comparer avec *ibid.*, n° 10.

<sup>13</sup> Cf. J. VANDIER, *op. cit.*, p. 231 et J.-L. CHAPPAZ, « Une statuette de la fin du Moyen Empire au Musée de Genève », dans *Ägyptus Museis Rediviva. Miscellanea in Honorem Hermanni De Meulenaere*, Bruxelles, 1993, p. 63-66 pour la description et en particulier n. 2 et 7.

<sup>14</sup> Cf. J. VANDIER, *op. cit.*, p. 495-496.

<sup>15</sup> Cf. J. LECLANT, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la ville*, BdE 35, Le Caire, 1961, doc. 9, p. 58-59 pour la description du monument.

<sup>16</sup> Cf. J. VANDIER, *op. cit.*, p. 250.

<sup>17</sup> Cf. *ibid.*, p. 496.

mais plus rarement attesté aux époques récentes<sup>18</sup>. Il est composé d'une longue jupe maintenue par une cordelette qui passe autour du cou et qui est nouée sur la partie avant du costume. Dans la main droite, le personnage tient un linge que l'on retrouve régulièrement sur les statues<sup>19</sup>. Le bras gauche est placé derrière Pachéryentaisou et rejoint vraisemblablement le bras droit de (Ta)nefertiyou : attitude répertoriée sur des triades du Nouvel Empire<sup>20</sup>. La mère est vêtue du costume traditionnel des femmes, connu depuis l'Ancien Empire<sup>21</sup>, et porte une coiffure lisse laissant apparaître les oreilles ; sa main gauche est posée à plat sur les genoux.

Du point de vue des critères stylistiques, ce groupe est difficile à dater ; on pourrait être tenté de le faire remonter tout aussi bien au Moyen Empire, au Nouvel Empire ou à l'époque éthiopienne. Cependant, les critères épigraphiques ne permettent pas de proposer une date antérieure à la XXX<sup>e</sup> dynastie<sup>22</sup>. On peut aussi imaginer qu'il s'agit d'un monument ancien remployé, comme cela est attesté – essentiellement pour les statues royales –, mais demeure difficilement démontrable dans le cas de la statuaire privée<sup>23</sup>. De ce point de vue, il faut d'ailleurs remarquer qu'aucune trace d'arasement n'est visible, le cas échéant, il s'agirait d'un monument anépigraphe, remployé. Sans doute paraîtra-t-il plus raisonnable de considérer que cette œuvre d'art s'apparente à un courant de la sculpture de la XXX<sup>e</sup> dynastie et du début de l'époque ptolémaïque cherchant à retrouver les solutions « archaïsantes » qu'avaient initiées les artistes des époques éthiopiennes et saïto-perses<sup>24</sup> ; un souci de reprendre des schémas et des canons remontant aux plus hautes époques, sans les imiter simplement, mais en les réactualisant, comme « imitations académiques d'œuvres anciennes<sup>25</sup> ».

## ■ Les textes

Une des caractéristiques de ce monument – ce qui en fait toute la richesse – est sans conteste la quantité et la nature des textes qui le recouvrent :

- sur sa partie antérieure cinq colonnes de hiéroglyphes sont complétées par une colonne à droite donnant le nom des personnages et leurs principaux titres (Texte A) ;
- sur les côtés du siège et les montants de l'appui dorsal sont gravées cinq colonnes à droite (Texte B), outre la colonne se rattachant au texte A, et six à gauche (Texte C) ; les deux textes sont des appels aux prêtres ;

<sup>18</sup> Cf. B. V. BOTHMER *et al.*, *ESLP*, p. 85, n<sup>o</sup>s 63, 65, 66, 69, 112, 115.

<sup>19</sup> Cf. *ibid.*, n<sup>o</sup>s 30, 32, 33, 92, où le linge est qualifié de : « folded kerchief » ; E. ROGGE, *Statuen der Spätzeit (750 – ca. 300 v. Chr.)*, CAA Wien 9, Mayence, 1992, p. 5-15.

<sup>20</sup> Cf. J. VANDIER, *op. cit.* p. 447, n<sup>o</sup> Ca.

<sup>21</sup> Comparer avec B. V. BOTHMER *et al.*, *ESLP*, n<sup>o</sup> 11.

<sup>22</sup> Portant la « formule saïte » sur l'appui dorsal, le monument ne peut pas être postérieur au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ce formulaire n'étant plus attesté après cette époque ; cf. H. DE MEULENAERE, « Trois membres d'une famille sacerdotale thébaine », *CdE* 68, 1993, p. 64 ; K. JANSEN-WINKELN, « Zum

Verständnis der 'Saitischen Formel' », *SAK* 28, 2000, p. 86 ; par ailleurs, le personnage est qualifié de *rb nsut*, or ce titre « tombe en désuétude sous les dynasties lagides » : H. DE MEULENAERE, « Prosopographie thébaine de l'époque ptolémaïque à la lumière des sources hiéroglyphiques », dans S. P. Vleeming (éd.), *Hundred Gated Thebes*, PLB 27, Leyde, 1995, p. 84 et n. 4 ; L. COULON, « Un serviteur du sanctuaire de Chentayt à Karnak. La statue Caire JE 37134 », *BIFAO* 101, 2001, p. 141, n. j. On ne trouve en effet, « aucun exemple certain postérieur à l'an 4 de Philippe Arrhidée » : H. DE MEULENAERE, *loc. cit.*

<sup>23</sup> Cf. Th. DE PUTTER et Chr. KARL-HAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculp-*

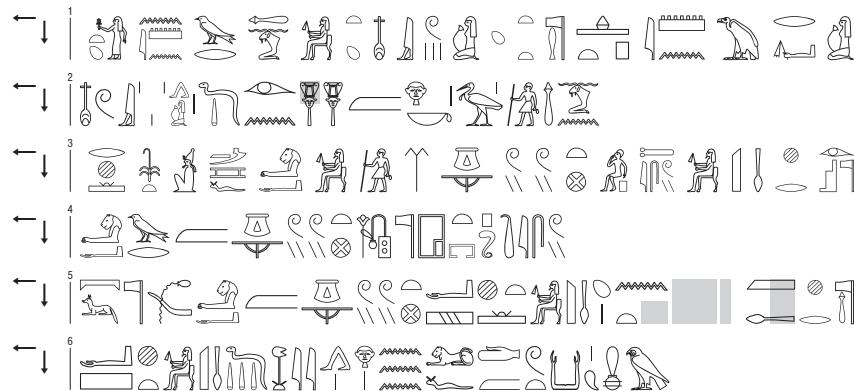
*ture et l'architecture de l'Égypte pharaonique. Guide pratique illustré, Connaissance de l'Égypte ancienne* 4, Bruxelles, 1992, p. 80 n. 23, à propos des statues Turin 3063 et Vienne 64 ; voir aussi, peut-être, la dyade de Chedsounefertoum, Caire CG 741 : I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon*, p. 48-50 et pl. II-III.

<sup>24</sup> Dans ce sens : B. V. BOTHMER *et al.*, *op. cit.*, p. XXXVII, p. 114-116, et *passim* ; H. DE MEULENAERE, *CdE* 68, 1993, p. 61-63 ; O. PERDU, « Un monument d'originalité », *JEA* 84, 1998, p. 123-126.

<sup>25</sup> H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 84 et n. 4.

– sur l'appui dorsal se développe un très long texte de vingt-quatre colonnes, divisé en deux parties : la première (Texte D) est composée sept colonnes (col. 1-7) qui sont écrites de droite à gauche et l'autre (Texte E) en comporte dix-sept, inscrites de gauche à droite (col. 8-24).

### Texte A (6 colonnes)



« *La chanteuse d'Amon l'ancien, grand de prestige, l'auguste, (Ta)néfertyou<sup>a</sup>, la fille du prophète Hétepimen<sup>b</sup>, (le nom de sa) mère étant (Isis)irdi(s)<sup>c</sup>. (Ta)néferetyou, récitation : “Je joue du sistre devant toi, ba auguste, grand de prestige {de} <sup>d</sup>”.*

*Le connu véritable du roi, qu'il aime, le gouverneur et grand<sup>e</sup> de Xoïs, Pachéryentaisouy<sup>f</sup>, juste de voix auprès d'Osiris. Le gouverneur et grand de Xoïs, scribe du temple, [Pachéryenta]is[ouy] (?)*

*Le stoliste<sup>g</sup>, gouverneur de Xoïs, Âchakhet<sup>h</sup>, juste de voix, fils de [.....], juste de voix auprès du grand dieu. Âchakhet, juste de voix, récitation : “le fidèle<sup>i</sup> à son seigneur, que l'on énonce son nom comme (on le fait pour le) dieu”. »*

a. (Tj)-nfr.t-ij.w, « La belle est venue », nom recensé par Ranke, *PN I*, 361, II, 395 ; E. Lüddeckens (éd.), *Demotisches Namensbuch I*, Wiesbaden, 1980-2001, p. 1067 (abrégé *Dem. Nb. I*, par la suite).

b. *Htp-Imn* (gr. Ἐπεμοῦνις), Ranke, *PN I*, 258,1 ; E. Lüddeckens (éd.), *Dem. Nb. I*, 847.

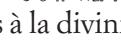
c. Ce passage est vraisemblablement corrompu, la lecture du nom  est problématique ; K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse*, I, p. 138, 151, n. 7 et II, p. 393, a proposé de lire *Mwt-r-huj* et a supposé qu'il s'agissait de la grand-mère de (Ta)nefertiou, la mère de Hétepimen ; toutefois, outre le fait que cet anthroponyme n'est pas recensé<sup>26</sup>, il paraît étrange qu'aucun lien généalogique n'ait été indiqué. La compréhension du passage n'est possible qu'à la lumière de la colonne 7 du Texte D où l'on peut lire :  « la fille du prophète Hétepimen, le nom de sa mère est Isisirdis », dès lors on songera que  est une graphie

26 Renseignements aimablement communiqués par M<sup>me</sup> Michelle Thirion et M. Didier Devauchelle.

abrégée et fautive de <rn> *mwt<.s> <3st>-ir-di<.s>*<sup>27</sup>. Pour Isisirdis (gr. Ἐσερτάις), voir Ranke, *PN* I, 3, 19 ; E. Lüdeckens (éd.), *Dem. Nb.* I, 75.

**d.** La fin de la colonne n'a pas été gravée<sup>28</sup>. Doit-on en déduire que le lapicide, par manque de place, n'a pas pu poursuivre son travail ou bien la dureté du matériau en cet endroit l'a-t-elle fait renoncer<sup>29</sup> ?

**e.** *ḥ3tj-’wr*, « gouverneur et grand » : *wr* dans ce cas est un titre de notable que l'on rencontre en particulier dans les titulatures de gouverneurs et de généraux pendant les dernières dynasties indigènes ; cf. *Wb* I, 328, 14-329, 30 ; J. Yoyotte, « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique) », dans *Mélanges Maspero* I/4, MIFAO 66, Le Caire, 1961, p. 154-155, 154, n. 2 ; et E. Graefe dans M. Bietak-E. Reiser-Haslauer, *Das Grab des ‘Ankh-Hor*, I, Vienne, 1982, p. 47-48.

**f.** *P3-šrj-(n)-t3-ıswj* (gr. Ψιντεσώνις), « l'enfant de la brebis » ; cf. M. Thirion, « Notes d'onomastique. Contribution à une révision de Ranke *PN* (3<sup>e</sup> série) », *RdE* 34, 1982-1983, p. 103-104 ; *id.*, *RdE* 51, 2001, p. 273 où cet exemple est mentionné ; le nom est sans doute lié au bétail d'Amon. Plusieurs Pachéryentaisouy sont recensés par la *Prosopographia Ptolemaica* (n<sup>o</sup>s 768, 5887-5891, 5891a) et par le *Demotisches Namensbuch* I, p. 263. Le propriétaire de la stèle Vatican 128 A, originaire de Sebennytos, porte également ce nom<sup>30</sup>. On notera ici les variantes graphiques :  et . Parmi les membres de la famille de Psentesous, beaucoup portent des noms liés à la divinité poliade familiale, Amon : son épouse s'appelle *T3-(nt)-ımmt* (Ταμοῦνις) « celle d'Amonet<sup>31</sup> », son petit-fils porte le même nom que lui et son grand-père maternel se nomme *Htp-ımn*.

**g.** Les deux titres *ḥrj-sštj*, « le supérieur des secrets » et *’b ntr*, « purificateur du dieu », correspondent à ce que les Grecs ont appelé le *στολιστής*, c'est-à-dire le prêtre qui entre quotidiennement dans le saint des saints et effectue l'habillement et la toilette de la divinité<sup>32</sup> ; titre traduit en grec par *ἱεροστολισταῖ* dans les décrets de Canope et de Rosette<sup>33</sup> ; cf. A. Gutbub, *Les Textes fondamentaux de la théologie de Kôm Ombo* I, *BdE* 47, Le Caire, 1973, p. 155, n. (k) ; H. De Meulenaere, « Une famille sacerdotale thébaine », *BIFAO* 86, 1986, p. 141, n. 3 et G. Vittmann, *LÄ* VI, col. 63-65, s. v. « Stolist ».

**h.** *’šw-jb.t*, « le riche » (gr. Ἀσύχις) : Ranke, *PN* I, 71, 11-12 ; E. Lüdeckens (éd.), *Dem. Nb.* I, 108. C'est un nom très courant depuis le Nouvel Empire.

**i.** Pour ce passage, cf. K. Jansen-Winkel, *Sentenzen und Maximen in den privatischen Schriften der Ägyptischen spätzeit, ACHET Schriften zur Ägyptologie B* 1, Berlin, 1999, p. 104.

<sup>27</sup>  et  ainsi que  et  pouvant parfois se confondre.

<sup>28</sup> K. JANSEN-WINKELN, *loc. cit.*, a cru y lire , pourtant une observation attentive du monument m'a convaincu que rien n'avait été gravé à cet endroit.

<sup>29</sup> On remarquera en effet que dans cette partie du texte, les signes ne sont que

légèrement incisés.

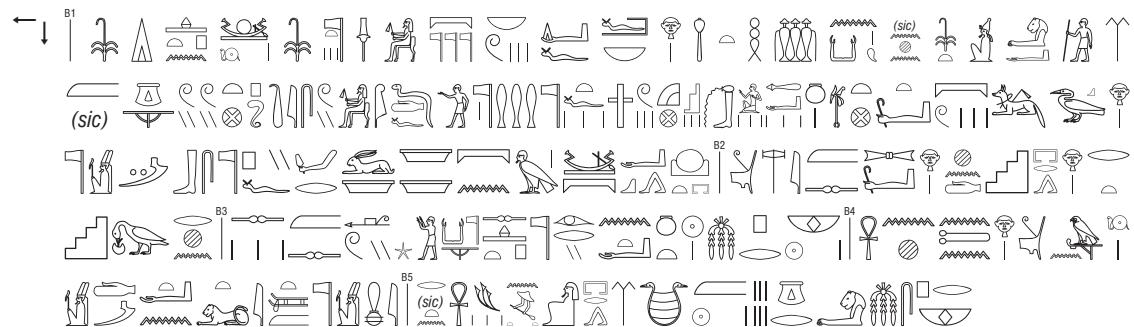
<sup>30</sup> Cf. Fr.-R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 19.

<sup>31</sup> *PN* I, 358, 10 ; faut-il en déduire qu'à Xois Amonet jouait un rôle particulier ?

<sup>32</sup> Cf. A. MORET, *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte*, AMG Bibliothèque d'études 14, Paris, 1902, *passim* et M. ALLIOT, *Le culte*

*d'Horus à Edou au temps des Ptolémées*, *BdE* 20, I, Le Caire, 1949, p. 59-81 et 395-396.

<sup>33</sup> *Urk.* II, 126,9 et 172,4 ; Fr. DAUMAS, *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*, CASAE 16, Le Caire, 1952, p. 182-183, n. e.

**Texte B**

« Offrande que donne le roi à Amon-Rê, le roi des dieux, la puissance vénérable, le supérieur de tous les dieux <sup>j</sup>, afin qu'il accorde tout ce qui sort de l'autel pour le ka du connu <sup>k</sup> du roi, le gouverneur et grand de Xoïs, Pacheryentaisouy, juste <de voix>. Il dit : “Ô les prophètes, les pères divins, ceux qui sont dans Karnak, les purs, les grands de Thèbes-la-victorieuse, les supérieurs des secrets qui sont admis auprès du dieu à voir cette image sacrée <sup>l</sup>, qui ouvrent les portes du ciel au ba qui traverse le ciel <sup>m</sup>, qui pénètrent l'horizon et ce qui est en lui <sup>n</sup>, qui s'élèvent sur l'estrade, qui montent sur l'escalier <sup>o</sup>, qui connaissent les images conscientes <sup>p</sup> en adorant le nom divin, qui apaisent le dieu en accomplissant le rituel du jour de mesper <sup>q</sup>; le visage d'Amon-Rê, le héros de celui des deux lions d'Atoum <sup>r</sup> vivra pour vous <sup>s</sup> si vous accordez les plantes ânkhous <sup>t</sup> à (ma) statue (lors de) la sortie de la cour au sixième jour avant le jour de mesper <sup>u</sup>. »

j. Pour ces épithètes d'Amon thébain : Cl. Traunecker, « Les graffiti des frères Horsaisis et Horemheb. Une famille de prêtres sous les derniers Ptolémées », dans W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éd.), *Egyptian Religion in the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, II, OLA 85, Louvain, 1998, p. 1197, n. b et c.

k. La leçon est ici à nouveau corrompue ; on ne peut comprendre que *n k3 n <r> b {n} nswt*, « pour le *ka* du connu du roi », que l'on retrouve parfaitement écrit ailleurs. Peut-être y a-t-il eu ici une confusion avec le nom de Khonsou. Comme il a été dit *supra*, n. 22, le fait que Pacheryentaisouy soit gratifié de ce titre est un élément de datation important, en effet, aucun exemple certain n'est attesté au-delà de l'époque des Argéades.

l. C'est-à-dire la statue du dieu qui se trouve dans le *naos*, l'image sacrée de la divinité. Pour ce *bs*, « image jaillissante » on verra J.-M. Kruchten <sup>34</sup>. On trouve un exemple comparable sur la statue Caire CG 42231<sup>35</sup> :  'k.k(w)i hr ntr m33.i bs pw dsr « J'ai été admis auprès du dieu à voir cette image sacrée. »

<sup>34</sup> *Annales des prêtres de Karnak (XXI<sup>e</sup>-XXIII<sup>e</sup> dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon*, OLA 32, Louvain, 1989, p. 40, 46, 157-159, 184, 253.

<sup>35</sup> G. LEGRAND, *Statues et statuettes des rois et particuliers*, III, CGC, Le Caire, 1925, p. 76; K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, ÄAT 8, Wiesbaden,

1985, p. 545, l. 2; J.-M. KRUCHTEN, *op. cit.*, p. 184.

**m.** *b3 d3i pt* « le *ba* qui traverse le ciel ». Pour cette métaphore, cf. J. Zandee, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, Verso*, CNMAL VII, Leyde, 1992, I, p. 186-199.

**n.** Ici l’ambiguïté demeure quant au sujet de ‘*k*’ : est-ce le « *ba* qui traverse le ciel » ou les officiants qui « ouvrent les portes du ciel » ? En effet, « l’horizon » est une appellation du secteur sacré du temple, et à Karnak, cette expression peut désigner plus précisément l’*Akhmenou*<sup>36</sup>.

Le début de la colonne B2 n’est pas aisé à comprendre. K. Jansen-Winkel (*op. cit.*, p. 144 et n. 14) a proposé de lire  le signe suivant le  et de comprendre le passage : « (die den ‘Horizont’ betreten) wegen des Geräuschs darin », en supposant que le « bruit » en question devait être « die Hymnen und Kultgesängen für den Gott ». Toutefois, le signe lu *brw* pourrait parfaitement être un  ou un  et se lire *imj* ou *ntj*. Dans le second cas, l’expression *ntj-im.s*<sup>37</sup> désignerait ce qui se trouve à l’intérieur de l’horizon, c’est-à-dire dans le sanctuaire, le verbe ‘*k*’ après son sens traditionnel de « pénétrer dans un lieu » aurait, dans le deuxième membre de la phrase, un sens plus métaphorique : « avoir connaissance de »<sup>38</sup>. Dans l’hypothèse où il s’agirait d’un , on pourrait comprendre le groupe qui suit le  comme une écriture explétive de *imj*, la phrase se lirait alors : ‘*k(w) 3bt n imj.s* « qui pénètrent dans l’Horizon (= le sanctuaire) et dans ce qui est en lui (= le naos ?) ».

**o.** *tsj(w) hr bndw prj(w) hr rwd*, « qui s’élèvent sur l’estrade, qui montent sur l’escalier ». Ces expressions, comme celles qui précèdent, décrivent les actes préliminaires effectués par le ritualiste, comme il est indiqué dans le rituel du culte divin journalier ; lors de son accès au *naos*, avant de « révéler la face », le prêtre monte sur l’escalier<sup>39</sup>.

**p.** *rb.n.sn*, « image connaissante ou consciente », est une désignation de la statue divine après qu’elle est passée par le « Château de l’or » et qu’elle y a subi les rituels d’ouverture de la bouche<sup>40</sup>. Un exemple de cette locution figure sur la statue d’un des Teôs de Tanis (Caire CG 700), sur la colonne 3 de l’appui dorsal :  *rdi sti r st rb.[n].f* « accorder de l’encens à la place de l’image consciente (= sanctuaire)<sup>41</sup> ».

Dans cette séquence, après être arrivé près du *naos*, le prêtre voit l’image sacrée du dieu en ouvrant les portes de la châsse. Il s’agit de la description d’un acte rituel : l’accomplissement du rituel du jour *mesper*.

<sup>36</sup> D. MEEKS, *AnLex* 79.0042 ; J.-M. KRUCHTEN, *op. cit.*, p. 42, 91, 245-251.

<sup>37</sup> Cf. W. V. DAVIES, « Tut’ankhamûn’s Razor-Box: A Problem in Lexicography », *JEA* 63, 1977, p. 108.

<sup>38</sup> D. MEEKS, *AnLex* 78.0807.

<sup>39</sup> A. MORET, *op. cit.*, p. 104-105 ; H.H. NELSON, « Certain Reliefs at Karnak and Medinet Habu and the Ritual of Amenophis I », *JNES* 8, 1949, p. 200-232 et en *Edfou* I, 24-25 (= *Edfou*

IX, pl. XI) [M. ALLIOT, *op. cit.*, p. 59, n. 4.] et *Dendara* III, 64-65 (pl. 180, 186).

<sup>40</sup> *Wb* II, 445, 11 ; D. MEEKS, *AnLex* 77.2405, 79.1773 ; Fr. DAUMAS, « Quelques textes de l’atelier des orfèvres dans le temple de Dendara », dans *Livre du centenaire*, MIFAO 104, Le Caire, 1980, p. 109 n. 9 ; Cl. TRAUNECKER, « Le “Château de l’Or” de Thoutmosis III et les magasins nord du temple d’Amon », *CRIPEL* 11, 1989, p. 108-

109 ; J.-M. KRUCHTEN, « Un sculpteur des images divines ramesside », dans M. Broze et Ph. Talon (éd.), *L’atelier de l’orfèvre. Mélanges offerts à Ph. Derchain*, *Lettres orientales* 1, Louvain, 1992, p. 116, n. 32 ; P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, BdE 109, Le Caire, 1994, n. 128.

<sup>41</sup> C. ZIVIE-COCHE, *Statues et autobiographies de dignitaires. Tanis à l’époque ptolémaïque*, TTR III, Paris, 2004, p. 104, 129, n. tt.

q. Le jour de *mspr* est le 3<sup>e</sup> jour du mois lunaire <sup>42</sup>, consacré à Osiris, que Parker traduit par « jour de l'arrivée <sup>43</sup> ». Il est représenté dans les processions qui personnifient chacun des éléments du mois lunaire. On connaît, dans le *Livre de parcourir l'éternité*, une fête *mspr* du 1<sup>er</sup> mois de šmw (3<sup>e</sup> jour de *pakhons*) <sup>44</sup> où l'on précise : « ton *ba* se pose vers Thèbes et ton image est glorieuse le jour de la fête de *mesper* du 1<sup>er</sup> mois de Chemou ». Il semble que, selon ce texte, ce jour soit l'occasion pour le *ba* du défunt d'obtenir un libre accès au temple en compagnie des prêtres (III, 26) d'assister au travail rituel accompli par le myste (III, 26-27). Voir *infra* Texte D pour ce qui concerne le défunt, dont le *ba* doit jouir de liberté.

r. Je propose de lire le groupe  *rw.tj* <sup>45</sup> et de le comprendre, soit comme une allusion aux deux lions, c'est-à-dire à Chou et Tefnout, les enfants d'Atoum <sup>46</sup> ou comme une épithète d'Atoum « Celui des deux lions <sup>47</sup> » ou « Celui à l'aspect léonin <sup>48</sup> »; tout en remarquant qu'il serait curieux qu'une épithète divine précède le nom du dieu. À propos du « syncrétisme » Atoum/Amon-Rê, notamment à Karnak, on verra les remarques de L. Gabolde, *Le « Grand château d'Amon » de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, MAIBL 17, Paris, 1998, p. 150-155.

s. 'nb n.tn hr n Ȅmn-R' « le visage d'Amon-Rê vivra pour vous si... ». L'écriture du nom d'Amon-Rê est inhabituelle; cependant, le *n* qui est sous le , signe qu'il faudrait lire *im*, peut-être par confusion avec  *imnt*, ainsi que le déterminatif , suggèrent cette hypothèse. Même si elle nous paraît moins convaincante, la lecture 'nb n.tn hr n ntr.tn R', proposée par K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 143-144, ne saurait être exclue <sup>49</sup>. 'nb n.tn est une formule que l'on trouve dans les appels aux vivants <sup>50</sup>, c'est une affirmation solennelle s'apparentant aux serments <sup>51</sup>. Elle est employée aux époques récentes sur plusieurs monuments <sup>52</sup> et on l'associe souvent à la « face » d'une divinité que l'on sollicite comme témoin de cette affirmation <sup>53</sup>; on trouve un autre exemple dans le Texte C, col. 2.

<sup>42</sup> *Wb* II, 144, 3; H. BRUGSCH, *Thesaurus I*, p. 46; R.A. PARKER, *The Calendars of Ancient Egypt*, SAOC 26, Chicago, 1950, p. 11; *id.*, « The Names of the Sixteenth Day of the Lunar Month », *JNES* 12, 1953, p. 50; H.S. SMITH, « Varia Ptolemaica », dans *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honor of H. W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 161-162.

<sup>43</sup> *Op. cit.*, p. 13, n. 42.

<sup>44</sup> Fr.-R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 166-167, 362.

<sup>45</sup> *Wb* II, 403, 10-11, D. MEEKS, *AnLex* 77.2336, 78.2375, 79.1727. Le texte ne comporte qu'un lion surmonté d'un *t*, sans que le duel ne soit clairement écrit.

<sup>46</sup> On sait que Chou et Tefnout bénéficiaient d'une certaine faveur à Xois: cf. P. VERNUS, *LÄ VI*, col. 1303, s. v. « Xois » et I. GUERMEUR et Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 199, doc. 5.

<sup>47</sup> Cf. C. DE WIT, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leyde, 1951, p. 196-197; K. MYŚLIWIEC, *Studien zum Gott Atum*, I, *HÄB* 5, Hildesheim 1978, p. 12-27, et c. r. de J.-Cl. GOYON, *BiOr* 37, 1980, p. 143, § 1; J. ZANDEE, « The Birth-Giving Creator God in Ancient Egypt », dans A. B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, Londres, 1992, p. 171-173; Chr. LEITZ (éd.), *LGG* IV, 654-656.

<sup>48</sup> D. MEEKS, *AnLex* 78.2375.

<sup>49</sup> Le *t* de *tn* dans *ntr.tn* est loin d'être établi.

<sup>50</sup> Cf. *Wb* I, 202, 3-10; GARDINER, *EG*<sup>3</sup>, § 218; LEFEBVRE, *GEC*<sup>2</sup>, § 730; J. SAINTE FARE GARNOT, *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens des origines à la fin de l'Ancien Empire*, RAPH 9, Le Caire, 1938, p. 66, l. 2, p. 71, l. 2; D. MEEKS, *AnLex* 77.0671.

<sup>51</sup> J.A. WILSON, « The Oath in Ancient Egypt », *JNES* 7, 1948, p. 129-156; P. KAPLONY, *LÄ I*, col. 1188-1200, s. v. « Eid », en particulier col. 1147, n. 47.

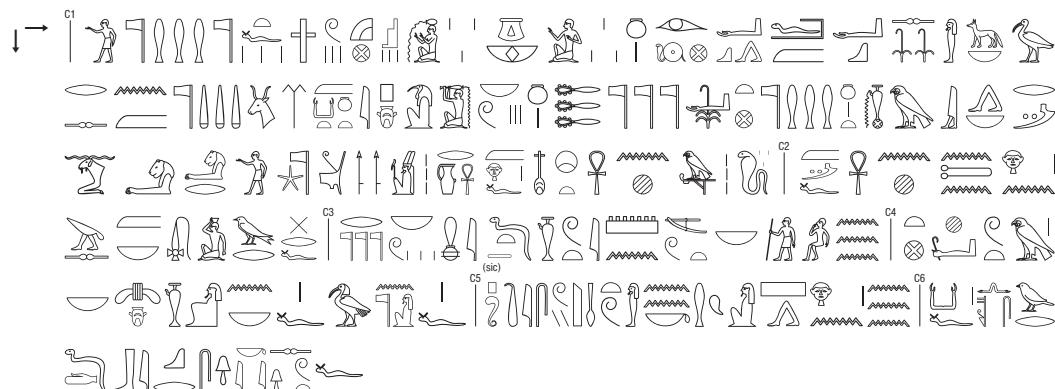
<sup>52</sup> Par exemple: Caire JE 36918 (R. EL SAYED, « Deux statues inédites du Musée du Caire [JE 36918 et N° temporaire 18/6/24/1] », *BIAO* 84, 1984, p. 138-139, n. 2); Caire JE 47277 (G. DARESSY, « Description des monuments épigraphiques trouvés à Karnak en 1921-1922 », *ASAE* 22, 1922, p. 266); Leiden S74, n° 127 (P. BOESER, *Die Denkmäler der saitischen griechisch-römischen, und koptischen Zeit*, BÄSNRAL VII, La Haye, 1915, p. 4, pl. 14 n° 11, l. 8).

<sup>53</sup> Cf. G. POSENER, *Le papyrus Vandier*, *BiGen* 7, Le Caire, 1984, p. 45 et G. VITTMANN, *Der demotische papyrus Rylands 9*, *ÄAT* 38, Wiesbaden, 1998, II, p. 450-451.

t. L'offrande du bouquet 'nb.w est assez courante partout en Égypte<sup>54</sup>. À Thèbes, plusieurs fêtes sont l'occasion d'offrir des bouquets 'nb.w, en particulier la « belle fête de la Vallée<sup>55</sup> », mais aussi les festivités mentionnées dans le *Rituel d'Aménophis I<sup>er</sup>*<sup>56</sup>. Sur plusieurs monuments privés, des Thébains réclament des membres du clergé qui passent devant la statue de recevoir ces bouquets<sup>57</sup>. L'offrande du bouquet de vie n'est toutefois pas suffisamment caractéristique pour être rapprochée d'un rite particulier ou d'une fête spécifique.

u. De nouveau il est fait mention de la fête du jour de *mesper*; selon les données de notre document, celle-ci devait être l'occasion de sortir en procession une statue d'Amon-Rê, et de lui offrir des bouquets 'nb.w, au sixième jour précédent la fête de *mesper*, c'est-à-dire le 27 du mois précédent, en admettant que la fête du jour de *mesper* se déroulait le 3 *pakhons*.

### Texte C



« Ô les prophètes, les pères du dieu, ceux qui sont dans Ipet-Sout, les purs, les prêtres-lecteurs de Thèbes<sup>v</sup> qui entrent et sortent devant (ma) statue, tous les scribes qui sont instruits en hiéroglyphes, habiles dans le travail de Celui-qui-est-intelligent<sup>w</sup>, tous les purs des temples<sup>x</sup> du sud, les prophètes

<sup>54</sup> *Wb* I, 204, 3-5; P. WILSON, *Ptol. Lex.*, p. 158-159; H. BONNET, RÄRG, p. 121, s. v. « Blume »; E. BRUNNER-TRAUT, LÄ I, col. 837-840, s. v. « Blumenstrauße »; A. GUTBUB, LÄ VI, col. 1165-1166, s. v. « Weide, Aufrichten der »; J. LECLANT, « La mascarade des bœufs gras et le triomphe de l'Égypte », MDAIK 14, 1956, p. 132, n. 3; Chr. ZIEGLER, « Une famille de "grands des djebels de l'or" d'Amon », *RdE* 33, 1981, p. 130-132; J. DITTMAR, *Blumen und Blumensträuße als Opfergabe im alten Ägypten*, MÄS 43, Munich, 1986, p. 125-132; Fr.-R. HERBIN, *op. cit.*, p. 178-179; L. COULON, « Un serviteur du sanctuaire de Chentayt à Karnak. La statue Caire JE 37134 », BIFAO 101, 2001, p. 147, n. a.

<sup>55</sup> Cf. S.SCHOTT, *Das Schöne Fest vom Wüstendale, Festbräuche einer Totenstadt, AAWMainz* 11, Mayence, 1953, p. 49 sqq.

<sup>56</sup> Cf. A.H. GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum*, III<sup>rd</sup> Serie, *Chester Beatty Gift*, Londres, 1935, I, pl. 56, II, p. 97.

<sup>57</sup> Sur les statues Caire CG 42207 (JE 36921) (= R. EL SAYED, « Nekhtefmout, supérieur des porte-encensoirs », *ASAE* 69, 1983, p. 237-239); Caire JE 36918 (= *id.*, « Deux statues inédites du musée du Caire [JE. 36918 et n° temporaire 18/6/24/1] », *BIFAO* 84, 1984, p. 143); Caire CG 42230 (= K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, ÄAT 8, Wiesbaden, 1985, II, p. 533); Caire JE 47277 (= G. DARESSY,

« Description des monuments épigraphiques trouvés à Karnak en 1921-1922 », *ASAE* 22, 1922, p. 266); Caire CG 42228 (= K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 524); Caire CG 42239 (= J. LECLANT, *Montouemhat*, p. 91); Caire JE 36579, dans la 3<sup>e</sup> colonne de l'appui dorsal (= K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 202); Caire JE 36962 (inédite); Caire JE 36989 (inédite, PM II<sup>2</sup>, 156); Caire JE 37160 (inédite, PM II<sup>2</sup>, 157); Caire JE 37435 (inédite); Caire JE 37343 (= L. COULON, *loc. cit.*, et déjà mentionnée par H. DE MEULENAERE et B. V. BOTHMER, « Une statue thébaine de la fin de l'époque ptolémaïque », *ZÄS* 101, 1974, p. 112 [a]); Karnak Karakol 269 (inédite).

du nord <sup>y</sup>, tous ceux qui viennent pour contempler le prestigieux des deux avants, pour prononcer une adoration à l'unique des uniques <sup>z</sup>, pour s'unir à la vie devant son beau visage, le primordial, dieux et déesses vivent de le voir; que le visage de celui qui conduit sa grande flamme <sup>a</sup>, qui est plus ancien que tous les dieux, vive pour vous, si vous dites <sup>b</sup>: "qu'il te favorise, Amon, qu'elle t'aime, la maîtresse de l'Icherou <sup>y</sup>, qu'il te protège, Horus maître-de-la-joie <sup>d</sup>, car c'est un loué de son maître, un défunt bienheureux de son dieu que Pachéryentaisouy, juste de Voix". Cela me revient car je suis son serviteur qui lui est fidèle et ce n'est pas difficile à la bouche de dire le bien <sup>e</sup>; qui magnifie l'autre, il sera magnifié <sup>f</sup>. »

v. *İrt-R'* « l'Œil-de-Rê », un des noms de Thèbes, qui apparaît au Nouvel Empire, cf. H. Gauthier, *DG* I, 99; P. Vernus, *LÄ* V, 1984, col. 937, n. 8, s. v. « Siegreiches Theben ».

w. C'est-à-dire Thot; cf. *Wb* I, 66, 18-19; H. De Meulenaere, « Les valeurs du signe  à la Basse Époque », *BIFAO* 54, 1954, p. 75; *id.*, « Une statue de prêtre héliopolitain », *BIFAO* 61, 1962, p. 34, n. 1 et M.-Th. Derchain-Urtel, *Thot à travers ses épithètes dans les scènes d'offrande des temples d'époque gréco-romaine*, *Rites Égyptiens* III, Bruxelles, 1981, p. 69-80, 198, n. (28); A. Egberts, *In Quest of Meaning. A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves*, *EgUit* 8, Leyde, 1995, p. 306-307; Chr. Leitz (éd.), *LGG* I, 215-216.

x. Cette écriture  de *hw*t est connue depuis fort longtemps comme graphie ptolémaïque; voir déjà *Wb* III, 1 puis H.W. Fairman, « Notes on the Alphabetic Signs », *ASAE* 43, 1943, p. 223 et P. Wilson, *Ptol. Lex*, p. 626. Nous avons ici un pluriel « archaïque » comme aime à les employer l'auteur du texte. On trouve une écriture comparable col. 19 de l'appui dorsal.

y. *Kbhw-Hr*; cf. *Wb* III, 372, 16, V, 29, 8-9; H. Gauthier, *DG* V, 171; J.-J. Clère, « Fragments d'une nouvelle représentation égyptienne du monde », *MDAIK* 16, 1958, p. 45-46; E. Edel, « Zu den Inschriften auf den Jahreszeitenreliefs der 'Weltkammer' aus dem Sonnenheiligtum des Niuserre », dans *NAWG* 1963-1964, p. 111-113 et A. Spalinger, « A New Reference to an Egyptian Campaign of Thutmose III in Asia », *JNES* 37, 1978, p. 37, n. b. Cette expression désigne le nord de l'Égypte, mais aussi une limite septentrionale mythique.

z. *w' w'.w* « l'unique des uniques », cf. J. Zandee, *Der Amunhymnus des papyrus Leiden I 344, Verso, CNMAL VII*, Leyde, 1992, p. 168-176 et J. Assmann, « Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I, 344 verso », *Orientalia* 63, 1994, p. 102-104; *id.*, *Egyptian Solar Religion in the New Kingdom. Re, Amun and the Crisis of Polytheism*, Londres, 1995, p. 134-136; Chr. Leitz (éd.), *LGG* II, 282-283.

α. Ce passage est d'interprétation délicate. Les signes sont assez sûrs, quoique l'on puisse hésiter entre les lectures  et . Nous préférons toutefois nous ranger à cette dernière proposition. On pourra comparer avec le  que l'on trouve dans la colonne 24 de l'appui dorsal et qui est assez différent du signe que nous trouvons ici. On comprendra    *sšm nbi(t).fwr(t)*, « (le visage de celui) qui dirige sa grande flamme », c'est-à-dire sans doute l'*Uraeus* sur laquelle Amon-Rê a toute

autorité, « car il est plus grand que tous les dieux ». On pourrait aussi comprendre *sšm s(w) m nb nbì(t).f wr(t)*, « (le visage de celui) qui se conduit en tant que maître de sa grande flamme ». Il faut enfin remarquer qu'un des noms de l'*Uraeus* est *sšmw* « celle qui guide <sup>58</sup> ». S'agit-il d'un jeu de mots avec le nom de la déesse flamme ? K. Jansen-Winkel (*op. cit.*, I, p. 144 et n. 30 ; II, p. 394), pour sa part, propose de lire :  « (Es lebe für euch das Gesicht dessen) der der Beginn jeder Tätigkeit ist, indem er leuchtet », tout en admettant, p. 153, n. 30 : « Das Verständnis dieser Passage ist äußerst fraglich. »

β. Il faut lire *dd.tn*, le *d* n'ayant pas été écrit. On trouve sur la statue CG 42236 de Montouemhat <sup>59</sup> une écriture comparable de l'expression *mì d(d).tn htp dì nsu* « Si vous dites offrande que donne le Roi. » Voir aussi O. Perdu, « Le monument de Samtouefnakht à Naples [première partie] », *RdE* 36, 1985, p. 113, n. (m).

γ. Ainsi que K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 144, l'a exposé, il s'agit d'une allusion à Mout, « maîtresse de l'*Icherou* ». La lecture du groupe  s'explique comme un rébus :  valant *i* <sup>60</sup> et  se lisant couramment *šri* <sup>61</sup>, l'ensemble valant *Isrw*. Une lecture *Nnw wr* du groupe avec *wr* précédent *Nnw* paraît moins probable <sup>62</sup>, d'autant plus que la désignation de Mout est située entre celles d'Amon et de Khonsou (cf. *infra*, n. δ), l'ensemble formant la triade thébaine dont se réclame Pachéryentaisouy.

δ. « Horus, maître de la joie » est une désignation courante à Thèbes de Khonsou comme dieu-fils de la triade amonienne : W. Schenkel, *LÄ* III, col. 23, E, s. v. « Horus » et Chr. Leitz (éd.) *LGG* III, 559-560.

ε. On connaît des emplois divers de cette expression ; cf. P. Vernus, « La formule “le souffle de la bouche” au Moyen Empire », *RdE* 28, 1976, p. 141, n° 13, n° 14, p. 143 ; *id.*, « Deux inscriptions de la XII<sup>e</sup> dynastie provenant de Saqqara », *RdE* 28, 1976, p. 131 ; *id.*, *Atribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BdE* 74, Le Caire, 1979, p. 175, n. (l) ; K. Jansen-Winkel, *Sentenzen*, p. 76.

ζ. Adaptation unique, à ma connaissance, de la formule de rétribution des actions du type « qui agit est quelqu'un pour qui on agira ». Ces sentences sont particulièrement étudiées par H. De Meulenaere, « La statue du général Djed-Ptah-ioufankh (Caire JE 36949) », *BIFAO* 63, 1965, p. 33-36 ; P. Vernus, *op. cit.*, p. 144-145 et O. Perdu, « L'avertissement d'Aménirdis I<sup>re</sup> sur la statue Caire JE 3420 (= CG 565) », *RdE* 47, 1996, p. 61-62, n. (y) et K. Jansen-Winkel, *Sentenzen*, p. 71.

<sup>58</sup> *Wb* IV, 289, 5-8 ; P. WILSON, *Ptol. Lex.* p. 927-928.

<sup>59</sup> J. LECLANT, *op. cit.*, p. 16 et p. 17, n. (d).

<sup>60</sup> Cf. Fr. DAUMAS (éd.), *Valeurs phonétiques I*, p. 25.

<sup>61</sup> GARDINER, *EG*<sup>3</sup>, p. 443.

<sup>62</sup> À propos d'Amon *m rn.f Nn(w) wr* : cf. J.-Cl. GOYON, dans *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, *Brown Egyptological Studies* VIII, Providence, 1979, p. 72, n. 31.

## Texte D



« Le connu du roi, Pachéryentaysouy, juste de voix, récitation : ô celui qui conduit les baou, celui qui ouvre le chemin à l'image vivante, celui qui décapite les revenants, (ô tous ces) dieux <sup>a</sup>, ce qu'il y a de plus léger dans l'air <sup>b</sup> est pour vos narines. Ô celui qui a créé le bon souffle afin que les hommes, les mammifères, les oiseaux, les poissons, les serpents et les plantes respirent, puisses-tu faire que mon ba exsite en brillant au jour, que je respire le doux souffle de ta majesté, que je saisisse le vent du nord, que j'empoigne la vie <sup>c</sup> et que ma prière s'élève comme s'élève ton souffle <sup>d</sup>. Puisses-tu faire que je sorte d'Héliopolis pour rejoindre Thèbes <sup>e</sup>, que je retourne aux buttes de Djamé <sup>f</sup> accomplir une oblation avec les défunts <sup>g</sup>, quand ta barque vespérale se place dans Manou <sup>h</sup>; que je reçoive la libation de celui qui préside à son Ôpé et l'offrande invocatoire de celui au bras dressé; que je m'associe aux louanges qui réjouissent l'image de Ré qui préside à Ipet-sout, alors que tu as exaucé les suppliques le jour de la fête de la Vallée <sup>i</sup>; que je vive d'eux le moment venu <sup>j</sup>, c'est ce que je désire <sup>k</sup>; que je me pose à l'ombre de la Résidence-de-Ré<sup>l</sup>; que je m'unisse à ton ka comme chaque jour; que je saisisse les pains senou qui sortent devant (moi) provenant de l'autel de Ré, lui-même. Adoration à Ré-Hor des Deux-rives-d'Horus <sup>m</sup>, l'adolescent qui préside à son terrain bas <sup>n</sup>, mon nom demeure et ne connaît pas la destruction selon ce que ta majesté a ordonné à ce propos; puisses-tu placer mon fils aîné, le prophète de Mout, Achakhet, de mon vivant à ma place <sup>o</sup>, à côté des jeunes générations dans la Résidence-de-Ré: le consciencieux pour rappeler ta puissance, cet unique, il est issu de toi <sup>p</sup>. Puisses-tu rendre son nom stable dans ton domaine avec son successeur, Pachéryentaisouy, car c'est ton grain; puisses-tu les rendre akh quotidiennement et rajeunir leurs images parmi les imakhou;

que ta protection soit pour eux; que ton esplanade les supporte <sup>q</sup>, car ton serviteur ne néglige pas ta puissance; (mes) descendants sont établis en servant ta majesté; on ne saurait trouver leur faute envers toi, leurs louanges étant grandes au cœur de mon temps de vie, leur amour est auprès de sa suite (au dieu). Sa mère, la musicienne d'Amon-Rê, l'auguste, celle qui prépare le lieu de naissance <sup>r</sup>, au cœur généreux <sup>s</sup> pour son mari, qui fait ce qu'aiment ses enfants, la bonne épouse, sa faute n'existe pas, (Ta)néfertyou, juste de voix, la fille du prophète Hétepimen, le nom de sa mère est Isisirdis. »

- a. On peut rapprocher ce passage de l'*incipit* de l'ancien chapitre 191 du Livre des Morts, aussi connu comme chapitre XV du «Livre Premier» des glorifications (*ssbw*)<sup>63</sup>. Ce chapitre a été identifié comme tel par J.Cl. Goyon<sup>64</sup>; récemment, H.D. Schneider<sup>65</sup> et St. Quirke<sup>66</sup> ont réuni de nouveaux exemples. On peut tenter de restituer le passage grâce aux parallèles connus: *dd-mdw i inj b3.w (i) wp w3t n 'hm-'nbj (i) hsk šw.wt (i) ntr.w (ipw nb.w)*, «Récitation: Ô celui qui conduit les *baou*, (ô celui qui) ouvre le chemin de l'image vivante, (ô celui qui) décapite les revenants, (ô tous ces) dieux...».
- b. *is-n-niw*, *Wb* I, 129, 5; II, 200; D. Meeks, *AnLex* 77.0450, «ce qu'il y a de plus léger dans l'air»; Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 88; P. Wilson, *Ptol. Lex.*, p. 111.
- c. *3mm.i 'nb* «que j'empoigne la vie»; cette écriture de 'nb est attestée par ailleurs: J.Cl. Goyon, «Nombre et univers: réflexions sur quelques données numériques de l'arsenal magique de l'Égypte pharaonique», dans A. Roccati et A. Siliotti (éd.), *La magia in Egitto al tempi dei faraoni*, Milan, 1987, p. 62 et n. 33; S. Cauville, *Le fonds hiéroglyphique au temps de Cléopâtre*, Paris, 2001, p. 53.
- d. *si'r nb.i m si'r t3w.k* «(puisse) mon souhait s'élever comme s'élève ton souffle»; pour le sens de *si'r* dans ce contexte: *Wb* IV, 33, 8-13; comparer avec *Urk.* IV, 46, 17; 966, 15 et J. Quaegebeur, dans *Studies on Ptolemaic Memphis*, *StudHell* 24, Louvain, 1980, p. 79 et n. 1 (= Vienne KHM 172). *Nbi*, «souhait, requête» peut s'écrire, comme ici, simplement avec l'oiseau : par exemple, J.-J. Clère, «Le problème des personnes mentionnées sur une statue d'époque tardive («Naophore» Vatican n° 97)», dans *Hommages à Serge Sauneron I*, *BdE* 81, Le Caire, 1979, p. 351.

<sup>63</sup> À propos de cette catégorie de textes, cf. J.-Cl. GOYON, «La littérature funéraire tardive», dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822-1972, Hommage à Jean-François Champollion*, *BdE* 64, Le Caire, 1974, III, p. 78-81; *id.*, *Le papyrus d'Imoutbès fils de Psintaës au Metropolitan Museum of Art de New York (Papyrus MMA 35.9.21)*, New York, 1999, p. 49-50; J. ASSMANN, «Egyptian Mortuary Liturgies», dans S. Israelit-Groll (éd.), *Studies*

*in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim*, Jérusalem, 1990, I, p. 1-45; *id.*, *Images et rités de la mort dans l'Égypte ancienne*, Paris, 2000, p. 37, 5456, 81-106 et *id.*, *Tod und Jenseits im Alten Ägypten*, Munich, 2001, p. 116-131.

<sup>64</sup> «La véritable attribution des soi-disant chapitres 191 et 192 du Livre des Morts», dans *Recueil d'études dédiées à Vilmos Wessetzký à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire*, *StudEg* I, Budapest, 1974, p. 117-127.

<sup>65</sup> «Bringing the *ba* to the Body. A Glorification Spell for Padinekhtnebef», dans *Hommages à Jean Leclant*, *BdE* 106, Le Caire, 1994, IV, p. 355-362.

<sup>66</sup> *Owners of Funerary Papyri in the British Museum, Occasional Paper* 92, Londres, 1993, p. 95-96.

e. Ce passage évoque la volonté du mort de quitter Héliopolis sous la forme mobile du *ba*, après son triomphe devant les tribunaux divins : comparer avec C.E. Sander-Hansen, *Die religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, Copenhague, 1937, p. 28-29 ; les chapitres 3 et 145 du Livre des Morts ; voir aussi J. Assmann, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne*, Paris, 2000, p. 70-71. Pour le défunt évoqué sous la forme d'un *ba*, on verra les remarques de Fr.-R. Herbin, *Le Livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 147. On ne saurait exclure totalement une lecture *Hnm-W3st*, désignation du Ramesseum où l'on sait que des inhumations furent pratiquées aux époques récentes : D. Devauchelle, « Notes sur l'administration funéraire égyptienne à l'époque gréco-romaine », *BIFAO* 87, 1987, p. 154 et 155, n. g.

f. *pbr.i ḥt D3mt* « que je retourne aux Buttes de Djamê » ; *ḥt D3mt* désigne la rive occidentale du Nil depuis le temps de Pinedjem : Chr. Zivie-Coche, « Recherches sur les textes ptolémaïques de Medinet Habou », dans *L'égyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches* 2, Paris, 1982, p. 107 ; K. Vandorpe, « City of Many a Gate, Harbour for Many a Rebel », dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred Gated Thebes, P.L.Bat 27*, Leyde, 1995, p. 222-223. On trouve, à Deir Chelouit, dans deux hymnes adressés l'un à Sokar-Osiris (C.M. Zivie, *Le Temple de Deir Chelouit*, III, Le Caire, 1986, n° 124) et l'autre à Osiris (*ibid.*, n° 127), une série d'expressions exprimant le même concept, ce qui confirme bien le contexte thébain de la rédaction des textes ornant ce monument. Ces formules peuvent être utilisées à la fois dans des scènes cultuelles de temple, sur des papyrus à caractère funéraires ou sur des statues privées destinées à être placées dans un temple.

*pbr* recouvre plusieurs sens, « tourner, retourner, contourner, entourer » : D. Meeks, *AnLex* 78.1503. Le sens de « tourner autour » pourrait également convenir dans ce cas.

g. On peut trouver dans ce contexte ou la mention des offrandes *htp.w*<sup>67</sup> ou une référence aux *htp.tjw*<sup>68</sup>, les défunt gisants qui forment le train d'Osiris, par opposition aux *ḥrj.w* ; cf. Fr.-R. Herbin, *op. cit.*, p. 136 ; Chr. Leitz (éd.), *LGG* V, 583 et J. Osing, *The Carlsberg Papyri 2 : Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, *CNIP* 17, Copenhague, 1998, p. 287 : « *Htp.tjw* : les dieux à la suite d'Osiris ».

h. *dr dī sj m'ndt.k m M3nw*, la barque *Mandjet*, esquif du matin dans les textes les plus anciens, est devenue la vespérale aux époques récentes ; cf. M. Smith, *The Mortuary Texts of Papyrus BM 10507, DPBM* 3, Londres, 1987, p. 85. *M3nw* est une désignation de l'Occident, un lieu que les défunt souhaitent rejoindre puisque c'est là que Rê se couche et entame son voyage nocturne : M. Smith, *op. cit.*, p. 120. Il faut noter que cette barque est aussi celle qu'emprunte Amon pour se rendre sur la rive ouest recevoir les oblations : *Urk.* VIII, 48 <59 k> = P. Clère, *La porte d'Évergète à Karnak*, *MIFAO* 84, Le Caire, 1961, pl. 14.

<sup>67</sup> Fr.-R. HERBIN, « Une liturgie des rites décadaires de Djemê. Papyrus Vienne 3865 », *RdE* 35, 1985, p. 110, n. 8.

<sup>68</sup> *Exempli gratia* : P. CLÈRE, *La porte d'Évergète à Karnak*, *MIFAO* 84, Le Caire, 1961, pl. 14.

i. À propos du contexte férial thébain aux époques récentes, cf. A. Cabrol, *op. cit.*, p. 541 *sqq*, 743-744. La (Belle) fête de la Vallée, pendant laquelle Amon et son équipage partaient de Karnak vers la rive ouest pour visiter diverses fondations, est encore attestée à l'époque ptolémaïque<sup>69</sup>, même si les rites opérés s'apparentent de plus en plus à ceux de la fête de la Décade<sup>70</sup>. L'exaucement de prières dans ce contexte est attesté : Cl. Traunecker, dans *La chapelle d'Achôris à Karnak*, II, Paris, 1981, p. 119, 130-132 et *id.*, « Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanébo I<sup>er</sup> », *CahKarn* 7, 1982, p. 349-350.

j. ‘nb. i im.s(n) m tr.f « que je vive d'eux le moment venu ». Le *s(n)* qui suit *im* est sans doute à comprendre comme le pronom suffixe pluriel qui, ici, renverrait aux souhaits mentionnés auparavant ; ‘nb désigne, bien entendu, la vie *post mortem*, Pachéryentaisouy étant déjà « justifié ». *M tr.f*, litt. « à son moment », correspond au moment choisi par le dieu, celui qui est convenable : D. Meeks, *AnLex* 78.4591.

k. *ʒb(.i) sw* « C'est ce que je désire » : pour l'écriture de *ʒbi* avec le signe , on comparera avec *Wb* I, 6, 24 ; cette séquence forme la conclusion de ce qui précède, elle est comprise autrement par K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, I, p. 145.

l. *bn(.i) m šwt r Hmw-n-R'* ; la « Résidence de Rê » est, à côté du nom plus courant de *ḥwt-nswjt-n-R'*<sup>71</sup>, une désignation du sanctuaire d'Amon à Xoïs : on retrouve ce toponyme mentionné dans le bas de la col. 4 et dans le Texte E, col. 1, mais également sur la statue d'Eriobastis provenant de Xoïs : I. Guermeur, *Les cultes d'Amon*, p. 162-165. K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, I, p. 145-146, a proposé de lire *m wb3 r Hmw-n-R'*, c'est-à-dire la « cour (du temple) près de la Résidence-de-Rê ». Outre le fait que la lecture *wb3* n'est pas établie – le signe s'apparente plus à un  qu'à un  –, on ne voit pas bien pourquoi le *ba* du défunt réclamerait de se poser dans la cour du temple d'Amon de Xoïs ; en revanche le souhait de s'installer à l'ombre d'un lieu est bien connu dans la littérature funéraire<sup>72</sup>, et, par ailleurs, « se trouver dans l'ombre d'une divinité » signifie être « sous sa protection<sup>73</sup> ». La faculté pour le *ba* de se déplacer et de se poser là où il le souhaite est liée à la possibilité de faire ses transformations : Fr.-R. Herbin, *op. cit.*, p. 93-94, où sont cités plusieurs exemples explicites ; G. Maspero, *Les sarcophages des époques persane et ptolémaïque* I, CGC, Le Caire, 1908, p. 56 : « Pose-toi en tout lieu que tu aimes, fais toute transformation selon le désir de ton cœur » (*bn.k r bw nb mrj.k ir.k hpr nb r-dr ib.k*). Il peut aussi s'agir pour le défunt de rejoindre un monument à son nom qu'il n'aura pas manqué de déposer dans le temple d'Amon à Xoïs : O. Perdu, « Un monument d'originalité », *JEA* 84, 1998, p. 143, n. ac.

<sup>69</sup> L'ordo d'une liturgie « conduire le *ba* aux glorifications de la Fête de la Vallée » était par ailleurs conservé dans la bibliothèque funéraire du prêtre d'Amon Nesmin, contemporain du IV<sup>e</sup> siècle : F. HAIKAL, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin*, BiAeg 14, Bruxelles, 1970, I, p. 25-45 ; II, p. 16-48.

<sup>70</sup> Cl. TRAUNECKER, *loc. cit.*

<sup>71</sup> P. VERNUS, *LÄ* VI, col. 1303, n. 24, *s. v.* « Xoïs » ; I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon*, p. 178-179, 580-581.

<sup>72</sup> Cf. Ph. DERCHAIN, « Miettes § 9 – L'aiguade sous un palmier », *RdE* 30, 1978, p. 63, n. 33.

<sup>73</sup> Cf. J. ASSMANN, « Eine Traumoffenbarung der Göttin Hathor », *RdE* 30, 1978, p. 31, n. (o).

**m.** Ce passage demeure obscur, quoique les signes soient relativement clairs ; la difficulté majeure réside dans le nom de la divinité pour laquelle on fait une vénération (*ibw*)<sup>74</sup> : le premier est peut-être un ☺, le second est assurément ☸, la suite pose moins de difficultés, il s'agit d'une épithète de la divinité : *n IDbwj-Hr* « des Deux-rives-d'Horus », métaphore bien connue désignant l'Égypte. On proposera de lire le nom divin Rê-Hor<sup>75</sup> ; si l'écriture ☸ pour ☺ est commune dans les Textes des Sarcophages, elle n'est pas très courante hors de ce *corpus*, bien qu'on la retrouve employée dans l'onomastique<sup>76</sup> ; on pourra toutefois la comparer, entre autres exemples, avec l'écriture du nom de Rê-Horakhty dans les inscriptions de la tombe tardive de Bès mise au jour au Kom Firin<sup>77</sup> : ☺ ☸ ☺ ☺ var. ☺ ☸ ☺ ☺. Une lecture *n hr R'* « à la face de Rê » – avec antéposition honorifique de Rê – ne saurait être rejetée *a priori*, même si elle paraît moins plausible étant donné la disposition des signes. K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, I, p. 145-146 et n. 51-52, propose une autre lecture *ibw hr bnm stjw.î*, « und Verehrung, indem ich rieche meine Wohlgerüche » ; celle-ci est moins satisfaisante ; en effet, d'une part il est indubitable que le signe lu ☺ dans *bnm* est en réalité un falconidé, et d'autre part le sens de sa traduction et l'allusion religieuse sont pour le moins abscons.

**n.** 'd(d) *bntj phw.f.* 'd(d) est un nom de l'adolescent, cf. *Wb* I, 242, 11-13 ; E. Feucht, *Das Kind im alten Ägypten*, Francfort, 1995, p. 515-516. Pour cette graphie, on comparera avec *Wb* I, 242 et J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, *BdE* 50, Le Caire, 1973, p. 115 et n. 6. *Phw* « terrain bas/terrain marécageux<sup>78</sup> » désigne sans doute dans ce contexte la région de Xoïs, fondrière humide, inondée une partie de l'année.

**o.** À propos du maintien de l'héritier à la place de son père : O. Perdu, « Un monument d'originalité », *JEA* 84, 1998, p. 137, n. (o).

**p.** Je propose d'amender le texte et d'inverser les deux pronoms suffixes, l'expression étant dès lors plus conforme à la relation homme/dieu telle que nous pouvons l'entrevoir chez les Égyptiens : *pr.f ìm.k* « il est issu de toi ».

**q.** Ici, le terme *bnw* est écrit sans déterminatif, quel sens faut-il lui accorder ? Celui de « reposoir/esplanade<sup>79</sup> » est sans aucun doute le plus probant, quoique l'expression ainsi obtenue soit inusuelle. Dans ce cas, il s'agirait du lieu où, dans le temple, les statues des descendants (*ibw*), mentionnées plus haut, sont situées.

<sup>74</sup> *Wb* I, 125, 12.

<sup>75</sup> À propos de Rê-Hor comme divinité apolitique : A. GUTBUB, « Hathor *bnt lwn.t*, Rê Hor *bnt Bhd.t*, Amon *bnt Ws.t* », dans *Mélanges Mariette*, *BdE* 32, Le Caire, 1961, p. 303-332 ; et comme divinité létopolitaine : D. DEVAUCHELLE, « Une invocation aux dieux du Sérapéum de Memphis », dans *Egyptian*

*Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, I, *OLA* 84, Louvain, 1998, p. 603 et n. 55.

<sup>76</sup> Cf. J. BAINES, « A Bronze Statuette of Atum », *JEA* 56, 1970, p. 140 et surtout A. LEAHY, « 'Harwa' and 'Harbes' », *CDE* 55, 1980, p. 54-58, 60-61.

<sup>77</sup> MOUNIR BASTA, « Excavations West of Kôm Firin (1966-1967) », *CdE* 54, 1979, p. 190-191.

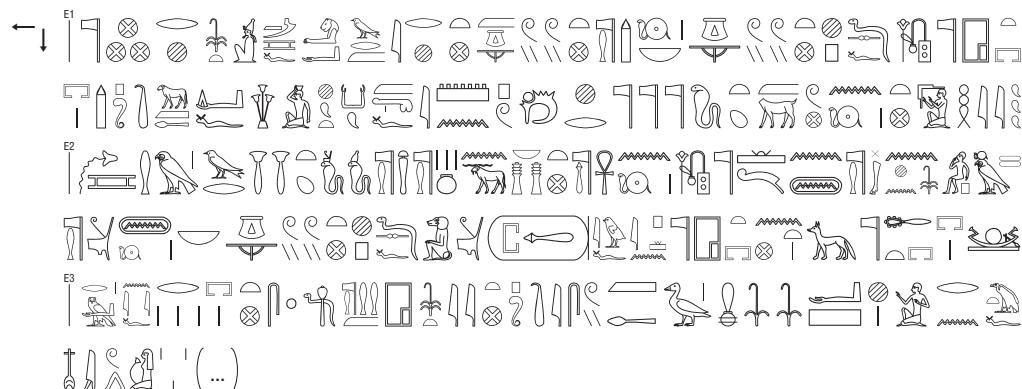
<sup>78</sup> Notons que, selon les recensions tardives, le nom du terrain bas xoïte était *hd*.

<sup>79</sup> *Wb* III, 288, 12-15 ; D. MEEKS, *AnLex* 77.3089 ; 78.3033 ; 79.2214.

r. *ts msbnt* qualifie ici Tanefertyou ; il s'agit d'une épithète dont certaines divinités sont affublées à l'occasion de l'évocation des naissances divines. Chr. Leitz (éd.), *LGG VII*, 493, en a relevé deux exemples : le premier (*Esna* n° 366, 2) qualifie Khnoum « dans sa forme d'Amon » (*m ỉrw.f ỉmn*) et dans l'autre (*Esna* n° 25, 15-16), c'est Khonsou l'enfant qui est évoqué. Une troisième occurrence peut être ajoutée : il s'agit, à Karnak, sur la porte de Mout (S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, Le Caire, *MIFAO* 107, 1983, pl. XI, n° 10), d'une épithète qualifiant Thèbes « qui établit le lieu de naissance de Celle-qui-a-créée-la-lumière » (*ts msbn(t) n Kmȝ(t)-šw*). *Msbnt* signifie « lieu de naissance », c'est-à-dire la couche, à l'origine composée d'un massif de briques, sur laquelle la parturiente enfantait<sup>80</sup>. La mère de Pachéryentaisouy, Tanefertyou, est évoquée ici dans une activité liée à la parturition ; on songera à celle de la sage-femme, profession attestée dans l'Égypte ancienne<sup>81</sup>, mais habituellement appelée *smsjt*<sup>82</sup> litt. « celle qui fait naître ». *Ts* doit, ici, recouvrir le sens de « organiser, rassembler, bâtir »<sup>83</sup>.

s. À propos de la valorisation du bon comportement en famille, on verra les remarques d'O. Perdu, « Exemple de stèle archaïsante pour prêtre modèle », *RdE* 52, 2001, p. 188-190 et 209 ; pour *im3-ib* « au cœur généreux » : cf. L. Coulon, « Quand Amon parle à Platon (La statue Caire JE 38033) », *RdE* 52, 2001, p. 94, n. (w) et O. Perdu, *op. cit.*, p. 209 et n. 207, qui note que le signe ⲥ dans ce groupe est peut-être un simple déterminatif.

### Texte E<sup>1</sup>, titulature



« Que la divinité poliade du connu véritable du roi, qu'il aime, le gouverneur et grand d'Irekh <sup>a</sup> et de Xoïs, le prophète d'Amon-Rê, seigneur de Xoïs, qui s'est créé lui-même, le scribe du temple du domaine d'Amon, Pachéryentaisouy, juste de voix, se place derrière lui, son ka étant devant lui, c'est Amon <sup>b</sup>,

<sup>80</sup> É. CHASSINAT, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, I, Le Caire, 1966, p. 339-340.

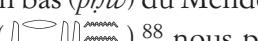
<sup>81</sup> Cf. E. BRUNNER-TRAUT, *LÄ* II, col. 1074-1075, s. v. « Hebamme » ; A.T. SANDISON,

*LÄ* II, col. 295-297, s. v. « Frauenheilkunde und -sterblichkeit » ; W. WESTENDORF, *LÄ* II, col. 460-461, s. v. « Geburt ».

<sup>82</sup> *Wb* IV, 142, 6 ; E. BRUNNER-TRAUT, *op. cit.* ; D. MEEKS, *AnLex* 77.3603.

<sup>83</sup> *Wb* V, 396, 12-399, 3 ; D. MEEKS, *AnLex* 77.4970 ; 78.4717 ; 79.3504.

*l'imakhou auprès des dieux et des déesses dans la Résidence-de-Rê, le prêtre-imen <sup>c</sup>, celui qui fait advenir la crue <sup>d</sup>, le serviteur d'Horus de Bouto <sup>e</sup>, le premier et le troisième prophète de Banebdjed, le grand dieu vivant de Rê, le scribe des écrits divins d'Amon <sup>f</sup>, le prêtre-ouhem de Khonsou-l'enfant-Rê-Horakhty <sup>g</sup>, le prophète d'Amon-Rê seigneur de Xoïs, qui s'est créé lui-même, le scribe comptable de pharaon du temple de la ville <sup>h</sup>, le scribe du temple du domaine d'Amon-Rê ainsi que de ses bâtiments religieux <sup>i</sup>, le directeur des prophètes dans le Château-des-royautés, Pachéryentaisouy, juste de voix, le fils du détenteur des mêmes titres Âchakhet, le nom de sa mère étant (Ta)néferetyou. »*

- a. Si ce toponyme n'est pas recensé, sous cette forme, par le *Dictionnaire géographique* de Gauthier, on le rapprochera volontiers de *Rb*<sup>84</sup>, localité connue par plusieurs mentions, dont une sur l'autel de Nectanebo à Turin<sup>85</sup>, où il appert que Sekhmet en était la maîtresse :  Shmt nb(t) *Rb* « Sekhmet, la maîtresse de Rekh ». P. Montet<sup>86</sup> a suggéré de situer cette ville dans les environs de Mendès, notant que son nom s'apparentait à celui du terrain bas (*phw*) du Mendesien : <sup>87</sup> dont l'écriture dans l'encyclopédie sacerdotale de Tebtynis ()<sup>88</sup> nous permet de corroborer l'équation *Ir̥b* = *Rb*. Le rapprochement avec la région de Mendès est sans aucun doute le plus probant, étant donné les fonctions sacerdotales qu'exerçait Pachéryentaisouy auprès du bétier de Mendès (cf. *infra*). Ce toponyme est peut-être à rapprocher de la localité de  *Idbwj-rhtj* « les rives des blanchisseurs<sup>89</sup> » ou « les limites extrêmes<sup>90</sup> », un lieu où se tient le grand tribunal (*dʒdʒt 'ʒt*), mentionné à plusieurs reprises dans les Textes des Sarcophages (CT IV, 94o; 336d : *İw/İdbwj-rhtj*) et le Livre des Morts (chapitres 1, 18, 19, 20 : *İdbwj-rhtj*) et mentionné après la localité de Busiris. Il est aussi connu par un passage de la stèle de Thoutmosis I<sup>er</sup> à Tombos<sup>91</sup>.
- b. Récemment, H. De Meulenaere est revenu sur les problèmes posés par la formule saïte<sup>92</sup>; il a montré notamment que la séquence finale, *iwnj pw*, n'était pas systématique et qu'il existait des exemples avec Osiris et Amon<sup>93</sup>, comme c'est le cas ici. Autre singularité, on ne trouve pas *didi hʒ.f* ou *dʒ.tw hʒ.f*, mais *dʒ.f hʒ.f*, cette particularité fournissant un critère de datation<sup>94</sup>, qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle ce monument daterait au plus tôt de la XXX<sup>e</sup> dynastie, et serait issu d'un courant cherchant à imiter les Saïtes. Remarquons que la formule dite saïte disparaît après le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>95</sup>.
- c. *İmn* est le nom du prêtre spécifique du nome xoïte d'après le grand texte géographique d'Edfou<sup>96</sup>, l'encyclopédie sacerdotale de Tebtynis<sup>97</sup> et les textes des chapelles osiriennes de Dendara<sup>98</sup>.

<sup>84</sup> GAUTHIER, *DG* III, 138; MONTET, *Géographie* I, 152.

<sup>85</sup> L. HABACHI, *Tavole d'offerta are e bacili da libagione 22001-22067. Catalogo del museo egizio di Torino. Serie seconda - Collezioni II*, Turin, 1977, p. 98; P. VERNUS, *Atribisis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, BdE 74, Le Caire, 1978, p. 128, n. (ac).

<sup>86</sup> Loc. cit.

<sup>87</sup> GAUTHIER, *DG* III, 138.

<sup>88</sup> J. OSING, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I, The Carlsberg Papyri 2*, CNIP 17, Copenhague, 1998, p. 246, pl. XXV L21, 16.

<sup>89</sup> D. VAN DER PLAS et J.F. BORGHOUTS, *Coffin Texts Word Index*, PIREI 6, Utrecht, 1998, p. 185; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, PdÄ 15, Leyde, 2000, p. 286.

<sup>90</sup> D. MEEKS, *AnLex* 79.0386.

<sup>91</sup> Urk. IV, 85, 17.

<sup>92</sup> « Réflexions sur la "formule saïte" », JEOL 34, 1997, p. 81-85.

<sup>93</sup> Ainsi sur la statue de *Pʒ-b-rʒ.f*, Caire JE 37171 datant de la XXVI<sup>e</sup> dynastie.

<sup>94</sup> H. DE MEULENAERE, *CdE* 68, 1993, p. 63-64.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>96</sup> *Edfou* I, 331, 12.

<sup>97</sup> J. OSING, *op. cit.*, p. 240.

<sup>98</sup> *Dendara* X, 21, 4, n° 21.

- d. Une allusion à cette arrivée de la crue à Xoïs figure dans les processions géographiques : G. Bénédite, *Philae I*, p. 115, 13-14 et *Dendara X*, 333,5. Dans le cas présent, il doit s'agir d'un titre spécifique au nome xoïte, dont on sait que l'eau locale était particulièrement réputée : cf. P. Verenus, « L'eau sainte de Xoïs », dans A. Nibbi (éd.), *Proceedings of Colloquium The Archaeology, Geography and History of the Egyptian Delta in Pharaonic Times. Wadham College 29-31 August, 1988 Oxford, DE Special Number 1*, Oxford, 1989, p. 323-325. Cette eau lustrale n'était sans doute pas à proprement parler issue de Xoïs (*Hsww*), mais sans doute l'eau de la branche du Nil qui arrosait les fondrières (*hsww*), donc Xoïs<sup>99</sup>.
- e. Cf. Cl. Traunecker, « Le Graffite des Horsaisis-Nakhtmontou à Karnak. Une famille de prêtres thébains sous les derniers Ptolémées », dans W. Clarysse, A. Schoors et H. Willem (éd.), *Egyptian Religion in the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, II, OLA 85, Louvain, 1998, p. 1215-1222.
- f. Fonction sacerdotale bien attestée aux époques récentes, traduite  $\pi\tau\epsilon\rho\phi\rho\sigma$  en grec : L. Coulon, *RdE* 52, 2001, p. 94, n. (p).
- g. Pour cette charge de prophète aux attributions obscures, cf. H. De Meulenaere, « Le vizir Harsiësis de la 30<sup>e</sup> dynastie », *MDAIK* 16, 1958, p. 234, n. 2 ; Fr. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket*, *BEHE Sciences religieuses* 88, Paris, 1984, p. 132 n. (w) ; D. Devauchelle, « Les graffites démotiques du toit du temple d'Edfou », *BIFAO* 83, 1983, p. 124, n. 5. Khonsou-Rê-Horakhty l'enfant est la forme xoïte du dieu-fils ; cf. *supra*, Texte D, note (m).
- h. Le titre apparaît dans la documentation démotique à partir de l'époque saïto-perse<sup>100</sup> où il a visiblement la même signification que le titre *sš nsw hsb ibt nbt* écrit en hiéroglyphes ; il faut attendre la XXX<sup>e</sup> dynastie pour trouver des *sš (n) pr-š iw.f ip* dans des documents hiéroglyphiques<sup>101</sup>, traduit  $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\kappa\sigma\gamma\rho\alpha\mu\alpha\tau\epsilon\nu\sigma$  en grec. Voir à ce sujet, les remarques d'É. Chassinat<sup>102</sup> et plus récemment de J. Quaegebeur<sup>103</sup>, ainsi que de Fr. von Känel<sup>104</sup>, J. Yoyotte<sup>105</sup>, G. Vittmann<sup>106</sup> et O. Perdu<sup>107</sup>.
- i. *sš hwt-ntr pr ՚lmn ՚rm nʒj.f rʒ-prw*. Le mot  , peut être lu *sšb*<sup>108</sup>, et désigner une fonction administrative mal définie<sup>109</sup>, « juge, magistrat, dignitaire ou aîné<sup>110</sup> », mais il peut aussi s'agir d'une écriture de *sš* « scribe<sup>111</sup> » ; les parallèles connus de cette expression permettent de privilégier cette

<sup>99</sup> Cf. J. YOYOTTE, « Quelques divinités retrouvées : Nenout, obscure collègue d'Er-mouthis, et les collèges de "génies économiques" », *ACF* 95, 1994-1995, p. 667.

<sup>100</sup> Fr. L. GRIFFITH, *Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library*, Manchester, 1909, III, p. 245, n. 4.

<sup>101</sup> J.-Cl. GOYON, « Une statue du quatrième prophète d'Amon Nesmin (CS 349/131/76) », *CabKarn* 7, 1982, p. 283-284, n. (h).

<sup>102</sup> « Sur quelques documents provenant de Gaou el-Kébir », *BIFAO* 1, 1901, p. 106 et n. 3.

<sup>103</sup> « Documents égyptiens et rôle économique du clergé en Égypte hellénistique », dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the ancient Near East*, II, OLA 6, Louvain, 1979, p. 721-722 et « The Genealogy of the Memphite Hight Priest Family in the Hellenistic Period », dans *Studies on Ptolemaic Memphis*, *StudHell* 24, Louvain, 1980, p. 55-56.

<sup>104</sup> *Op. cit.*, p. 141, n. (h).

<sup>105</sup> « Le nom du "ministre de l'économie" - de Saïs à Méroé - », *CRAIBL* 1989, p. 76.

<sup>106</sup> « Die Autobiographie der Tathotis (Stele Wien 5857) », *SAK* 22, 1995, p. 295, n. 2.

<sup>107</sup> « Le "directeur des scribes du conseil" », *RdE* 49, 1998, p. 190-191.

<sup>108</sup> *Wb* IV, 17,13-18,1.

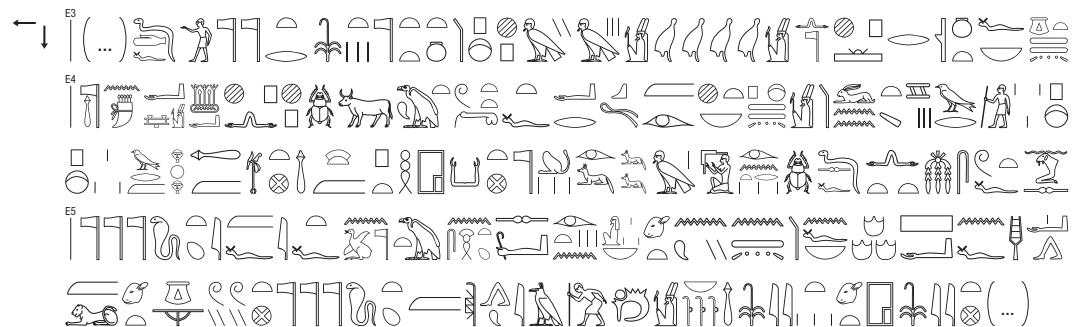
<sup>109</sup> D. MEEKS, *AnLex* 77.3343, 78.3291, 79.2406.

<sup>110</sup> D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom*, *BAR-IS* 866, Oxford, 2000, p. 802.

<sup>111</sup> Fr. DAUMAS (éd.), *Valeurs phonétiques* I, Montpellier, 1988, p. 239.

dernière lecture. Le lieu où il exerçait son emploi de scribe était le domaine d'Amon-Rê (*pr Imn-R'*), plus précisément, la demeure divine (*ḥwt-ntr*) c'est-à-dire le temple principal, celui d'Amon-Rê; quant à l'expression *irm nȝ.j.frȝ-prw*, elle signifie que cette charge s'étendait à tous les bâtiments à usage religieux de ce domaine<sup>112</sup>, voire même situés au-delà du domaine xoïte : cf. Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 1199, n. (h); ajouter H. Kees, « Das Felsheiligtum des Min bei Achmim », *RT* 36, 1914, pl. III, l. 7.

### Texte E<sup>2</sup>, hymne à Amon



« Il dit : “Ô le dieu divin <sup>j</sup>, roi des dieux, accompli <sup>k</sup>, distingué <sup>l</sup>, primordial dans sa manifestation <sup>m</sup>, le ba des baou <sup>n</sup>, Amon, le roi des rois <sup>o</sup>, il n'existe pas de dieu apparu à sa ressemblance <sup>p</sup>, le seigneur des trônes du Double-Pays, le grand dieu du commencement <sup>q</sup>, qui a initié l'apparition, avant que soit apparu ce qui est apparu <sup>r</sup>, le taureau de sa mère, qui a engendré (son) père <sup>s</sup>, habile à créer toutes choses <sup>t</sup>, le primordial du Double-Pays, Amon, qui a créé ce qui existe, l'ancien des anciens, le primordial des primordiaux <sup>u</sup>, l'ancien dans Héliopolis, le grand dans Thèbes, grand d'apparition dans Memphis <sup>v</sup>, le dieu des dieux qui a fait les dieux, le ba caché qui a fait les dieux, qui s'est créé lui-même <sup>w</sup>, nul ne l'a engendré, dieux et déesses le craignent, le père du poussin divin, la mère de l'œuf <sup>x</sup>, celui qui renforce les actions de tous les dieux, qui préside à ceux qui sont sur la terre qu'il a créée, (il est le) seigneur des terrains bas <sup>y</sup>, après qu'il a commencé dressé comme un lion dans Xoïs <sup>z</sup>, les dieux et les déesses à sa suite, le vieillard, l'honoré, Amon, le seigneur des années <sup>a</sup>, grand de royauté dans le Château-de-la-royauté” »

j. *ntr ntrj* « le dieu divin », pour ce concept ; cf. J. Assmann, « Primat und Transzendenz. Struktur und Genese der ägyptischen Vorstellung eines 'Höchsten Wesens' », dans W. Westendorf (éd.), *Aspekte der spätägyptischen Religion*, GOF IV/9, Wiesbaden, 1979, p. 24, n. 65 ; *id.*, *Sonnenhymnen in thebanischen Gräbern*, Theben I, Mayence, 1983, p. 123, n. (a) et Chr. Leitz (éd.), *LGG* IV, 432-434.

<sup>112</sup> D. MEEKS, *AnLex* 77.2322 : « bâtiment à usage religieux » ; S.B. SHUBERT, *JNES* 47,

1988, p. 197 : « A *rȝ-pr* is a place where offerings could be made. »

**k.** Pour *twt* « accompli », écrit simplement avec deux  $\ominus$ , comparer avec *Wb* V, 259 ; pour le sens, *Wb* V, 259,5-260,10 et D. Meeks, *AnLex* 78.4541, 79.3378.

**l.** *tnj* « distingué (de forme) », s'appliquant au démiurge, donc ici à Amon-Rê : J. Assmann, *Liturgische Lieder an den Sonnengott. Untersuchungen zur altägyptischen Hymnik*, I, MÄS 19, Munich, 1969, p. 66, n. 113-114 ; J. Zandee, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, Verso, CNMAL* VII, Leyde, 1992, III, p. 973-974 ; Chr. Leitz (éd.), *LGG* VII, 467-468.

**m.** *p3wtj bpr(w)* « primordial dans sa manifestation » ; comparer avec J. Zandee, *op. cit.*, III, p. 1015 *sq.* et avec *p3wtj bpr m sp tpj* : Chr. Leitz (éd.), *LGG* III, 22.

**n.** *b3i b3w* « le *ba* des *baou* », cf. J. Assmann, *Liturgische Lieder*, p. 78-81 ; J.-Cl. Goyon, dans *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake*, p. 72, n. 38, 85 et à propos du *ba* dans l'hymnologie amonienne ; cf. J. Zandee, *op. cit.*, I, p. 186 *sq.* ; Chr. Leitz (éd.), *LGG* II, 678.

**o.** *nswt nswwt* « le roi des rois » ; l'écriture employée ici appelle un commentaire : le premier  vaut *nswt*, les trois autres forment un pluriel dit « archaïque » valant *nswwt* ; comparer avec *Wb* II, 332. Cette épithète d'Amon n'est pas autrement attestée, celui-ci est généralement *nswt ntrw* « roi des dieux » ou *nsu jt '3t* « à la grande royauté » ; toutefois celle-ci s'intègre dans l'eulogie amonienne telle qu'elle apparaît depuis le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, dans une catégorie que J. Assmann a qualifiée de « Rule <sup>113</sup> », c'est-à-dire la proclamation de la monarchie temporelle et intemporelle d'Amon-Rê.

**p.** *inwtj ntr bpr r kd.f*, pour cette écriture de *kd*, comparer avec P. Wilson, *Ptol. Lex.*, p. 1070. Quoi que le sens de ce passage ne pose pas de difficultés, il est, à ma connaissance, sans parallèles ; habituellement, les formules évoquant la forme (*kd*) du dieu insistent sur le fait que celle-ci est inconnaisable (*n rb*) : P. Wilson, *loc. cit.* ; peut-être faut-il rapprocher ce tour de phrase de l'expression *n kj hr bw.f* « il n'y en a pas en dehors de lui » : M. Malaise, « Du mot *bw* exprimant le caractère “exceptionnel” des divinités ou des êtres », *CdE* 64, 1989, p. 111-120.

**q.** *ntr '3 n dr'* « le grand dieu du commencement » est une épithète d'Amon-Rê que l'on voit apparaître pour la première fois à la Troisième Période intermédiaire, dans la Chronique d'Osorkon <sup>114</sup>. Dans ce texte, puis dans le papyrus oraculaire saïte thébain <sup>115</sup>, celle-ci semble attachée à une forme oraculaire du dieu : A. Leahy, « In the House of the Phoenix at Thebes (Cairo JE 36938) », dans A. Leahy et J. Tait, *Studies on Ancient Egypt in Honour of H. S. Smith, Occasional Publications* 13, Londres, 1999, p. 190 ; voir aussi les remarques de J. Zandee, *op. cit.*, I, p. 31 à propos de cette épithète à l'époque gréco-romaine ; Chr. Leitz (éd.), *LGG* IV, 417.

<sup>113</sup> *Egyptian Solar Religion in the New Kingdom. Re, Amun and the Crisis of Polytheism*, Londres, 1995, p. 102 *sq.*

<sup>114</sup> R.A. CAMINOS, *The Chronicle of Prince Osorkon*, *AnOr* 37, Rome, 1958, p. 134, n. vv.

<sup>115</sup> R.A. PARKER, *A Saïte Oracle Papyrus from Thebes in the Brooklyn Museum, Brown Egyptological Studies* 4, Providence, 1962, p. 7.

r. *šš' bpr n bpr bpr(w)* « qui a initié l'apparition avant que soit apparu ce qui est apparu » : pour cette formule qualifiant Amon, voir J. Zandee, *De Hymnen aan Amon van papyrus Leiden I* 350, OMRO 28, Leyde, 1947, p. 71-72 ; *id. Der Amunhymnus*, I, p. 19-21 ; P. Vernus, « Un hymne à Amon, protecteur de Tanis sur une tablette hiératique (Caire JE 87889) », *RdE* 31, 1979, p. 108, n. (g) et Chr. Leitz (éd.), *LGG* VII, 14.

s. *k3 mwt.f wt̄ it.f* « le taureau de sa mère qui a engendré son père » : nous sommes toujours dans le registre du dieu primordial qui s'est engendré lui-même en fécondant sa mère, ce qu'indique l'épithète de « taureau de sa mère » ; il s'agit de l'Amon de Louxor, dans son « Harem », identifié à Min ; cf. J. Zandee, *op. cit.*, I, p. 333-343 ; Chr. Leitz, *LGG* VII, 258-260.

t. *'rk(w) m ır ht nb* « habile à créer toutes choses », pour ce sens de *'rk* : *Wb* I, 212,10-15, et A.H. Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage from a Hieratic Papyrus in Leiden (Pap. Leiden 344 recto)*, Leipzig, 1909, p. 107 ; *id.*, « The Autobiography of Rekhmirê », *ZÄS* 60, 1925, p. 66 ; *id.*, « The Instructions Addressed to Kagemnni and his Brethren », *JEA* 32, 1946, p. 74 ; A. Volten, *Studien zum Weisheitsbuch des Anii*, Copenhague, 1937, p. 170 ; D. Meeks, *AnLex* 79.0518.

u. *p3wtj t3wj km3(w) wnnt wr wrw p3wtj p3wtjw* « le primordial du Double-Pays, qui a créé ce qui existe, l'ancien des anciens, le primordial des primordiaux » ; *p3wtj t3wj* est une épithète du dieu solaire héliopolitain : J. Zandee, *op. cit.*, III, p. 953-957. Pour *km3(w) wnnt*, cf. J. Assmann, *Sonnenhymnen*, p. 173, n. b et *id.*, *Egyptian Solar Religion*, p. 106, n. 19. Le sens des expressions superlatives du type *wr wrw p3wtj p3wtjw* présentant le démiurge comme *primus inter pares* a été bien étudié par J. Zandee, *op. cit.*, II, p. 581-603.

v. La mention d'Héliopolis de Thèbes et de Memphis rattache ce texte à la théologie « impériale » de l'époque ramesside, telle qu'elle a été mise en lumière par J. Assmann<sup>116</sup>, pensée religieuse formée d'emprunts aux systèmes plus anciens d'Héliopolis et de Memphis, dont le souvenir se retrouve encore dans une encyclopédie sacerdotale d'époque romaine : « quant à “Trônes du Double-Pays” (c'est) : Thèbes, Héliopolis et le Château-du-*ka*-de-Ptah<sup>117</sup> ». Voir aussi les remarques de J. Zandee, *op. cit.*, II, p. 421 sq.

w. *bpr ds.f* est l'épithète topique d'Amon-Rê à Xoïs comme à Séma-Béhédet : I. Guermeur et Chr. Thiers, *op. cit.*, p. 204, n. c ; sur le sens de celle-ci : J. Assmann, « Primat und Transzendenz. Struktur und Genese der ägyptischen Vorstellung eines ‘Höchsten Wesens’ », dans W. Westendorf, *Aspekte der Spätägyptischen Religion*, GOF/IV 9, Wiesbaden, 1979, p. 24, n. 65 ; J. Zandee, *op. cit.*, I, p. 207-213 ; Chr. Leitz, *LGG* V, 703-706.

<sup>116</sup> *Egyptian Solar Religion*, p. 133-134, 156-177.

<sup>117</sup> J. OSING, *op. cit.*, p. 163, 166.

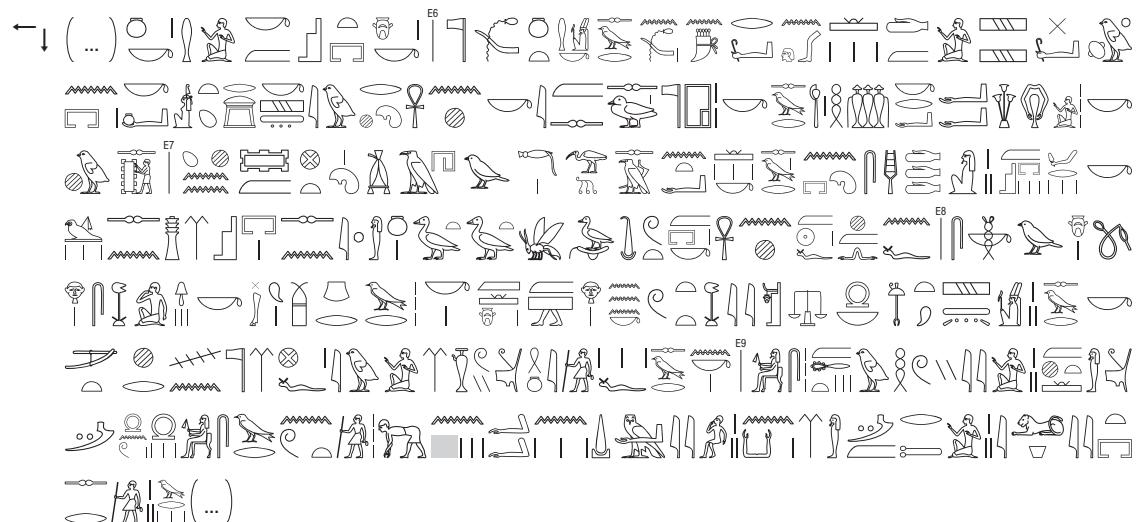
x. *it n tȝi ntrj mwt n swbt* «le père du poussin divin, la mère de l'œuf», comparer avec *Esna* III, n° 332, 22 (=S. Sauneron, *Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, *Esna* V, Le Caire, 1962, p. 226); J. Zandee, *op. cit.*, I, p. 69-70 et Chr. Leitz, *LGG* I, 586-587.

y. *nb pȝw* «seigneur des terrains bas» est une épithète d'Amon que l'on ne manquera pas de rapprocher de la mention dans le Texte D de «l'adolescent qui préside à son terrain bas», désignation métaphorique de Xoïs, la fondrière; cf. *supra*, Texte D n. (n).

z. *ȝ(ȝ).n.f'ȝ m rw bntj Hȝsww* «après qu'il a commencé dressé comme un lion dans Xoïs», ce passage est sans parallèles dans l'hymnologie amonienne<sup>118</sup>; la lecture du signe  se prête à plusieurs lectures et interprétations. Soit on le considère comme un signe-mot désignant le lion, que l'on pourra lire *mȝi* ou *rw* – le terme *ȝm* plus souvent écrit  que  désigne généralement Horus<sup>119</sup> –, soit on le lit simplement *nb* «seigneur». Amon peut à l'occasion être assimilé à un lion<sup>120</sup>, comme à Xoïs: *Edfou* I, 331, 11 (*Edfou* XV, pl. 3):  *R' im m ȝmn mȝi 'ȝ ȝft* «Rê est là sous la forme d'Amon, le lion grand de prestige».

α. *nb rnpwt* évoque immanquablement l'une des spéculations théologiques originale propre à Amon de Xoïs: le dieu aux 7000 années de règne; cf. S. Sauneron, «Les 7000 ans de Xoïs», dans *Villes et légendes d'Égypte*, 2<sup>e</sup> éd., *BdE* 90, Le Caire, 1983, p. 171-174; I. Guermeur, *Les cultes d'Amon*, p. 580-581; sur cette épithète, voir Chr. Leitz (éd.), *LGG* III, 684. On notera l'usage à plusieurs reprises du signe , qui est peut-être un simple déterminatif, mais que j'ai choisi de traduire: en effet, il apparaît dans ce texte comme le marqueur d'une scansion des épithètes.

### Texte E<sup>3</sup>, *autobiographie*



<sup>118</sup> Comparer la construction avec Chr. Leitz (éd.), *LGG* II, 191-193.

<sup>119</sup> *Wb* V, 355.

<sup>120</sup> C. DE WIT, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leyde, 1951, p. 215-220, 429; N. DE GARIS DAVIES, *The Temple of Hibis in el-Khargeb Oasis III, The Decoration*,

*PMMA* 17, New York, 1953, pl. 31, l. 10; J. ZANDEE, *De hymnen aan Amon van papyrus Leiden I 350*, *OMRO* 28, Leyde, 1947, p. 42-43, 95.

« Je suis ton serviteur dans la place que tu aimes, le purificateur de ta majesté; j'ai accru la pureté, j'ai maintenu les règles, je n'ai pas violé le terrain de ta demeure <sup>a</sup>; j'ai offert Maât à ta chapelle mystérieuse car je savais que c'est d'elle que tu vis; j'ai approvisionné tes deux temples <sup>b</sup> et j'ai pourvu ton autel; j'ai protégé tes serviteurs et j'ai relevé ce qui était détruit dans ta ville <sup>c</sup>; j'ai rétribué le malheureux et j'ai rempli ce que j'ai trouvé vide; j'ai renouvelé tes rituels après avoir pourvu ton temple et j'ai redressé les statues des dieux dans tes places sacrées: leurs images de culte sont établies à leur place et l'idole des deux filles du roi du nord est établie dans ta demeure <sup>d</sup>, étant vivante dans son jour <sup>e</sup> et ignorant la destruction. Que mon cœur puisse persévéérer à se souvenir de tes bienfaits et que mon corps soit renouvelé et pourvu grâce à tes grandeurs <sup>f</sup>; mon cœur est juste en t'étant fidèle, pareil au fil du peson ... possesseur de l'art secret des dieux <sup>g</sup>. Puisse-tu accroître mon renom auprès de l'image du dieu, dans sa ville, tandis que je suis loué de son assemblée, car j'ai pourvu pour toi les notables de ce qui est nécessaire et la plèbe en biens, (étant) celui des courtisans dont l'apparence est (la plus) parfaite <sup>h</sup>. Les grands ayant été abondamment pourvus, qu'ils soient secourables à la génération montante <sup>i</sup>, en mon nom, car je suis d'une apparence parfaite pour les gens de l'administration judiciaire et les grands magistrats <sup>i</sup>. »

a. *ndr.n.i tp-hsb tm šš šsbw n pr.k*, ce passage est repris par G. Vittmann, *Altägyptische Wegmetaphorik, BeitrÄg* 15, Vienne, 1999, p. 132; pour le sens de cette expression, voir les remarques de J.-J. Clère, « Recherches sur le mot  des textes gréco-romains et sur d'autres mots apparentés », *BIAFO* 79, 1979, p. 285-310.

b. *sdf3.i hwtj-ntr.k* « j'ai approvisionné tes deux temples »; l'allusion à deux sanctuaires consacrés à Amon à Xoïs ne se retrouve pas ailleurs <sup>121</sup>; on proposera de comprendre que Pachéryentaisouy évoque le temple de Karnak où le monument est consacré et la « succursale » de Xoïs d'où il est originaire et où il exerçait une partie de ses charges sacerdotales et civiles.

c. *hws.i sbnn m niwt.k* « j'ai relevé ce qui était détruit dans ta ville », on notera l'écriture de *sbnn/sšnn* <sup>122</sup> avec un  pour écrire le *s*, cf. Fr. Daumas (éd.), *Les valeurs phonétiques*, p. 347. K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 148-149, comprend différemment: *hwsj(j) hp(r) nnj(w) m nwt.k* « Ich habe aufgebaut, was morsch (?) geworden war in deiner Stadt. »

d. *irw s3tj-bitj mn.tw m pr.k* « l'idole des deux filles du roi du nord est établie dans ta demeure »; *s3tj-bitj*, *Wb* III, 412, 10-11; R. Griesammer, *LÄ* III, col. 437-438, s. v. « Kinder des Bitj »; D. Meeks, *AnLex* 79.2385, « Les deux filles »; Chr. Leitz (éd.), *LGG* VI, 113. Le *s3tj-bitj* était une paire d'idoles en forme de nacelle surchargée de figures animales (J. Yoyotte, dans Fr. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket, BEHE Sciences Religieuses* 87, Paris, 1984, p. 195, n. e), auxquelles on rendait un culte, notamment à Saïs <sup>123</sup>. On a longtemps considéré que

<sup>121</sup> On notera cependant une allusion à un dieu unique qui devient deux dans un texte d'Edfou relatif à Xoïs: *Edfou* IV, 26, 6: *ntk ntr*

*w' hpr m ntruj* « Car tu es le dieu unique qui est venu à l'existence comme deux dieux. »

<sup>122</sup> *Wb* IV, 270 et 293, 17-20.

<sup>123</sup> J. CAPART, « Un fragment de naos saïte », dans *MARB* 2<sup>e</sup> série 19, Bruxelles, 1924, p. 18-22.

cette expression désignait Chou et Tefnout, cf. K. Sethe, « Zur Komposition des Totenbuchsprüches für das Herbeibringen der Fähre (Kap. 99 Einleitung) », *ZÄS* 54, 1918, p. 15 ; H. Altenmüller, *LÄ* I, col. 921-922, s. v. « Chemmis » ; pourtant il s'agit de deux entités féminines, comme le montre bien le double déterminatif utilisé, par exemple, dans les veillées horaires<sup>124</sup> :  (VI, 78)<sup>125</sup> ;  (XVIII, 47)<sup>126</sup>. Celles-ci sont apparemment liées au combat contre les ennemis du soleil<sup>127</sup>.

e. *m hrw.f*, c'est-à-dire « en beauté/sous son plus bel aspect » ; cf. B. Mathieu, *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne. Recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, *BdE* 115, 1996, p. 92, n. 308.

f. *wb̥m b̥.i 'pr hr wrw.k* « que mon corps soit renouvelé et pourvu grâce à tes grandeurs », ce souhait apparaît dans une séquence où Pachéryentaisouy, après avoir évoqué ses actes, réclame de recouvrer son intégrité physique dans l'au-delà. Le mot *b̥* est ici écrit simplement avec un *Q* : Fr. Daumas (éd.), *Les valeurs phonétiques* I, p. 286.

g. *twt b̥j... nb hmw štʒ ntrw*. Ce passage est délicat à interpréter, notamment du fait des incertitudes de lecture. Le début paraît devoir être lu *twt b̥j* « pareil au fil du peson » ; *b̥j* désigne le fil du peson d'une balance : L. Coulon, « La rhétorique et ses fictions : pouvoirs et duplicité du discours à travers la littérature égyptienne du Moyen et du Nouvel Empire », *BIFAO* 99, 1999, p. 112, n. 48 ; H. Willems, *The Coffin of Heqata (Cairo JE 36418). A Case Study of Egyptian Funerary Culture of the Early Middle Kingdom*, *OLA* 70, Louvain, 1996, p. 446, n. c (réf. D. Meeks). Les trois signes qui suivent *b̥j* sont plus indistincts : le premier paraît être un  , qui est peut-être le déterminatif du mot peson ; le signe suivant, qui ressemble à un trébuchet, est peut-être un signe-mot le désignant. La fin de la séquence, *nb hmw štʒ ntrw*, a été commentée par K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 159, n. 109.

h. *twt n mʒʒ šnwt*, l'expression *twt mʒʒ* n'est pas recensée ; on pourra rapprocher sa construction de celle de l'épithète bien connue de Ptah *twt kd* « à la forme gracieuse<sup>128</sup> » ; par ailleurs, *mʒʒ* pouvant à l'occasion avoir le sens d'« aspect, apparence<sup>129</sup> », on proposera de comprendre « dont l'apparence est agréable ou parfaite ». Cela ne ferait pas allusion à l'aspect physique de Pachéryentaisouy mais à son sens moral qui ferait de lui quelqu'un que l'on peut regarder et aborder sans crainte d'une compromission ; on remarquera d'ailleurs que l'on retrouve l'expression plus bas dans la colonne en rapport avec les gens de l'administration judiciaire et les magistrats. Le  n'est peut-être pas situé au bon endroit ; on préférerait le voir placé après *mʒʒ*, avant *šnwt* et traduire : « celui des courtisans

<sup>124</sup> H. JUNKER, *Die Studienvachen in den Osirismysterien nach den Inschriften von Dendara, Edfu und Philae dargestellt*, *DAWW* 54, Vienne, 1910, p. 44, 60, 116.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 60 = *Edfou* I, 225, 14.

<sup>126</sup> H. JUNKER, *op. cit.*, p. 116 = *Edfou* I, 217, 4.

<sup>127</sup> Cf. J. YOYOTTE, *loc. cit.*

<sup>128</sup> P. WILSON, *Ptol. Lex.*, p. 1132-1133 ; voir aussi les dérivés : D. MEEKS, *AnLex* 79.3178.

<sup>129</sup> D. MEEKS, *AnLex* 78.1597.

dont l'apparence est (la plus) parfaite ». L'expression serait à comparer avec celles évoquant le fait qu'aucune accusation ne peut-être portée à l'encontre de quelqu'un : O. Perdu, « Un monument d'originalité », *JEA* 84, 1998, p. 141-143, n. aa et ab. Peut-être l'économie générale du monument a-t-elle constraint le lapicide à regrouper ainsi les signes ; cf. *infra*, n. (j). K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 149 et n. 113 p. 159, comprend *twt n m33 šnw špsw* « schön für den Betrachter ». Au sujet de ce genre dans les autobiographies, on verra Ph. Derchain, « De l'éloquence judiciaire. La plaideoirie d'Onnophris ou le concussionnaire innocent », *CdE* 74, 1999, p. 31-42.

i. *swr.n.tw wrw b3m.n.[s]n rmnw (n) d3m* « les grands ayant été abondamment pourvus, qu'ils soient secourables à la génération montante ». Dans la lacune qui suit *b3m*, on proposera de lire le pronom suffixe pluriel *.sn*, renvoyant aux grands ; l'expression *b3m rmn* litt. « plier le bras », signifie « être secourable<sup>130</sup> », sans que l'on puisse exclure ici une évocation de la gestuelle liée au respect et à la soumission<sup>131</sup>. La « génération montante » (*d3m*) est, bien entendu, celle de Pachéryentaisouy, son petit-fils, pour qui il réclame l'aide des notables, sans doute thébains, afin d'assurer son succès dans la carrière sacerdotale, et par là même la possibilité d'assurer le culte funéraire de son aïeul.

j. *n k3.i m twt(i) m33 m rmt 'r(r)jt srw wrw* « en mon nom, car je suis d'une apparence parfaite pour les gens de l'administration judiciaire et les grands magistrats ». Pour *twt m33*, cf. *supra*, n. (i) ; le groupe a été lu *ruwt* (?) « Vorhalle » par K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 160, n. 116 ; pour notre part, le qui précède le mot nous conduit à privilégier une lecture '*r(r)jt*', dont il existe des graphies du type et qui désigne à l'origine « la porte, le portail<sup>132</sup> » d'un temple, puis par extension une salle de justice<sup>133</sup>. Les gens (*rmt*) de la « salle de justice » doivent être des fonctionnaires de justice, sans doute d'un rang inférieur aux *srw wrw*, mentionnés immédiatement après, connus pour être des hauts magistrats<sup>134</sup>.

<sup>130</sup> D. MEEKS, *AnLex* 77.2984, 78.2944, 79.2147.

<sup>131</sup> P. VERNUS, *Sagesse de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2001, p. 117, n. 62.

<sup>132</sup> *Wb* I, 211, 8-14; J. VERGOTE, « L'étymologie de ég. 'rrw.t "portail" », dans *Studies in Egyptian Religion Dedicated to Professor Jan Zandee*, Leyde, 1982, p. 138-140; P. SPENCER, *The Egyptian Temple: A Lexicographical Study*, Londres, 1984, p. 148-155.

<sup>133</sup> S. SAUNERON, « La justice à la porte des temples (à propos du nom égyptien des propylées) », *BIFAO* 54, 1954, p. 121; A. THÉODORIDÈS, « Le jugement en cause Neferabet contre Tyia (Pap. Berlin 3047) », *RIDA* 3<sup>e</sup> série 28, 1980, p. 12-14; J.-Cl. GOYON, *CdE* 63, 1988, p. 256; J. QUAEGEBEUR, « La justice à la porte des temples et le toponyme Premit », dans Chr. Cannuyer et J.-M. Kruchten, *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte*

*pharaonique et copte*, Ath, Bruxelles, Mons, 1993, p. 201-202.

<sup>134</sup> A. THÉODORIDÈS, « Les ouvriers-«magistrats» en Égypte à l'époque rameside (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> dyn.; XIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. av. J.-C. »), *RIDA* 3<sup>e</sup> série 16, 1969, p. 103-109.

**Texte E4, les souhaits pour l'au-delà**

« Soit loué mon héritier, le prophète de Mout A'chakhet, qu'a fait la maîtresse de maison Taamonet <sup>a</sup>, qui monte sur l'estrade en étant informé de ta puissance <sup>b</sup> et qui tient (sa) langue au sujet de tes affaires <sup>c</sup>; puisses-tu te souvenir de sa perfection, puisses-tu éloigner sa souffrance, que la douleur n'atteigne pas son corps <sup>d</sup>; puisses-tu doubler son temps de vie et établir son domaine; puisses-tu établir ses enfants auprès de toi; puisses-tu accroître son amour auprès du roi, dans son cœur, car il est d'une attitude impeccable <sup>e</sup> dans son travail auprès de ses courtisans. Puisse-t-il y avoir une louange auprès du bon dieu pour ceux qui sont issus de moi, que ce qui est agréable leur soit destiné afin de renouveler le nécessaire <sup>f</sup>. Accorde-(moi) un temps de vie sur le lit funéraire parmi les images d'Atoum <sup>g</sup>; puisse mon nom ne pas être l'objet d'hostilité, car les démons étant abattus, inexistant est ce qui est fomenté dans leur cœur <sup>h</sup>. Quand je traverserai, que l'on fasse pour moi un embaumement conforme aux méthodes d'Anubis <sup>i</sup>, (grâce à qui) les chairs divines vont en paix; que l'on m'accorde l'huile Merchet (saisie)

sur les bras de *Chesemou* comme protection de *Neith* dans le *Château-Mennet*<sup>j</sup>, le vêtement divin des grands dieux<sup>k</sup>, l'étoffe divine des déesses<sup>l</sup>, que l'on emmaillote (*ma*) momie<sup>m</sup> comme travail des praticiens parfaits, conformément aux souhaits de mon successeur. Puisse-t-on enterrer mon corps en grande distinction<sup>n</sup>, puissé-je rejoindre le bélier de l'*Ennéade*<sup>o</sup>. Que tout soit fait, quotidiennement, pour mon *ka* comme il sera fait pour son *ka*. Puisse-t-on lire pour moi un livre des glorifications<sup>p</sup>, puisse-t-on prononcer pour moi les rituels que les glorifiés, les consciencieux, ceux qui connaissent les écrits de *Thot*, ont dits<sup>q</sup>. Les prophètes et les purs des temples ayant été abondamment pourvus en nombreuses richesses, qu'ils soient magnanimes (pour) les compagnons du Roi, qu'il y ait le nécessaire (afin que) je puisse atteindre la place des pères. Puissent-ils descendre (*ma*) momie vers un lieu à ma convenance comme ont fait les suivants d'*Horus*. Puissé-je atteindre la terre sacrée d'*Ouhâta* (tandis que) tous les porteurs de perches chantent la louange à *Rê*<sup>r</sup>; puissé-je m'unir aux pères et embrasser les mères, puisse l'assemblée se réjouir quand (j')approcherai de la terre de vie, et leurs mains m'accueillir<sup>s</sup>. Untel, une telle, les vénérables, honorés vivants, ayant été abondamment pourvus, (leur) *ka* sera fait, en priant pour moi le dieu et dans la mesure où ils persévéreront à <dire><sup>t</sup>: "bienvenue, bienvenue ce loué des dieux, son père c'est le prêtre-*Imen* de la majesté du *Ba* caché (i. e. *Amon*), celui qui fait advenir la crue depuis *Noun* l'ancien, le supérieur des secrets du *ka* royal vivant, *Amon*<sup>u</sup>, le purificateur divin de sa grandeur. Puisse-t-on prolonger son temps de vie, car c'est un grand de récompenses, très aimé de ceux qui sont sur terre, maître des nourritures, riche de provende, qui a réuni toutes les richesses, qui a donné du pain à l'affamé, de la bière à l'assoiffé, des vêtements à celui qui se trouvait être dans la nudité et qui a placé ses bras derrière les prophètes de Thèbes, lorsque *Nô* était tombée dans l'affliction<sup>v</sup>, l'*imakhou* d'*Amon* l'ancien, grand de prestige, *Khépri*, qui s'est créé lui-même, le scribe royal, *Âchakhet*, juste de voix, fils du prophète *Khonsouemouia*<sup>w</sup>, juste de voix". »

- a. *Tȝ-(nt)-Imnt*, « Celle d'*Amonet* », *PN* I, 358, 4 ; E. Lüdeckens (éd.), *Dem. Nb.* I, 1163-1164; M. Thirion, « Notes d'onomastique. Contribution à une révision de Ranke *PN* (10<sup>e</sup> série) », *RdE* 46, 1995, p. 177 ; *Taμouνvιç* en grec. Celle-ci est la mère de l'héritier (*hrj-tȝ*) de Pachéryentaisouy, donc *a priori* l'épouse de celui-ci. On remarquera son nom théophore en *Amon*, divinité familiale.
- b. *hrj bndw šsȝ.tw m bȝw.k*, nous avons vu *supra*, Texte B, n. (n), que *hrj bndw* qualifiait le ritueliste lorsqu'il accède au *naos* pour ouvrir la châsse. Pour accomplir cet acte essentiel mais éminemment périlleux, l'officiant doit être pourvu de toutes les qualités requises et notamment être informé de (*šsȝ m*) la puissance de la divinité; *bȝw* peut désigner la puissance comme la colère : O. Perdu, « Le monument de *Samtoutefnakht* à Naples », *RdE* 36, 1985, p. 102, n. (f).
- c. *hn ns r ht.k*, « qui tient (sa) langue au sujet de tes affaires ». On trouve généralement l'expression avec *rȝ* plutôt que *ns* : G. Posener, « Section finale d'une sagesse inconnue (Recherches littéraires, II) », *RdE* 7, 1950, p. 83, n. k (réf. L. Coulon); P. Vernus, « Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (IV) », *CahKarn* VI, 1980, p. 219, n. a; K. Jansen-Winkel, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, *ÄAT* 8, Wiesbaden, 1985, vol. 1, p. 15, n. 14; H.W. Fischer-Elfert, *Die Lehre eines Mannes für seinen Sohn*, *ÄgAbb* 60, Wiesbaden, 1999, p. 96, n. (e) (réf. L. Coulon).

d. *rwì.k dw.f n spr mn(t) h̄.f*, « puisses-tu éloigner sa souffrance et que la douleur n'atteigne pas son corps »; pour *rwì dw*: *Wb* II, 406, 21, nombreux exemples réunis en *Wb Beleg.* II, p. 602; *dw* « le mal » peut aussi désigner la souffrance : D. Meeks, *AnLex* 78.4891. *Mnt*, *Wb* II, 67, 6-18, recouvre un sens proche de *dw*; il peut aussi être la maladie : D. Meeks, *AnLex* 78.1710 ; 79.1199.

e. *tp-b̄t* « attitude impeccable »; *b̄t* ou *b̄j.t*, selon la lecture du *Wb*<sup>135</sup>, a généralement le sens neutre de « caractère, vertu », voir « comportement<sup>136</sup> », mais il est souvent précédé de *nfr* ou *ikr* qui donnent alors à la locution le sens de « bon caractère/comportement » ou de « caractère/comportement parfait/excellent<sup>137</sup> »; ici, le substantif est précédé de *tp*, l'expression recouvre alors le sens d'« attitude impeccable »: D. Meeks, *AnLex* 79.0869.

f. *wn h̄sj(t) n ī.w-im(.i) hr n̄tr nfr bw-bnr n.sn hr whm h̄rt* « puisse-t-il y avoir une louange auprès du bon dieu pour ceux qui sont issus de moi, que ce qui est agréable leur soit destiné afin de renouveler le nécessaire »; le signe qui suit le *wn* est indubitablement un  pour *hs(j)t* « louange, récompense, faveur ». Celle-ci est destinée aux *ī(w)-im(.i)*, expression substantivée, déterminée par , désignant les descendants; cette dernière est construite sur le modèle des expressions du type *pr im X* « être issu de X » employé avec le verbe *ī* « venir »; dans le même sens : cf. K Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 161, n. 125.

*bw* peut être employé dans la construction de certains abstraits du type *bw-nfr*, « la bonne action »; *bw-bnr*, est « ce qui est doux, les douceurs<sup>138</sup> », par extension « ce qui est agréable »;  signe-mot valant *bw* est usuel.

La préposition *hr* peut, notamment en ptolémaïque, recouvrir certains usages de *r* et ainsi marquer le but : D. Meeks, *AnLex* 78.2755; toutefois, l'expression peut aussi être considérée comme une proposition circonstancielle du type *hr* + infinitif : Å. Engsheden, *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C.*, Uppsala, 2002, p. 264-267 : « que ce qui est agréable leur soit destiné, le nécessaire ayant été renouvelé. »

Le  signe servant à écrire *h̄rt* est mal formé, il pourrait être confondu avec un , cependant une observation attentive du monument et des estampages m'a convaincu de cette lecture; on verra le point de vue différent de K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 149. *h̄rt* désigne le « nécessaire, le moyen de subsistance », mais aussi ce qui assure la subsistance de quelque chose : D. Meeks, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, *BdE* 59, 1972, p. 66-70, n. (61); le sens paraît ici très clair : les descendants (*ī(w)-im*) bénéficiaires de la protection de la divinité, de sa générosité, du fait de l'intervention de Pachéryentaisouy, doivent, selon le procédé habituel du *do ut des*, assurer la subsistance (*h̄rt*) de leur descendant.

<sup>135</sup> Lecture contestée principalement par A.H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, 1909, p. 81-82; voir aussi G. POSENER, « L'expression *b̄j.t 'j.t* "mauvais caractère" », *RdE* 16, 1964, p. 37, n. 3.

<sup>136</sup> *Wb* I, 441, 16-19; A.H. GARDINER, *loc. cit.*; D. MEEKS, *AnLex* 78.1283; E. GRAEFE, *Untersuchungen zur Wortfamilie b̄j̄*, Cologne, 1971, p. 75; P. VERNUS, « La formule du bon comportement (*b̄t nfr*) », *RdE* 39, 1988, p. 150, n. b.

<sup>137</sup> *Loc. cit.*

<sup>138</sup> D. MEEKS, *AnLex* 78.1304.

g. *dì.k wnwt 'b'w hr ȝt m-’ iþru nt Ȭtm* « Accorde(moi) un temps de vie sur le lit funéraire parmi les images d'Atoum »; *wnwt* correspond à un « moment », une division du temps<sup>139</sup>; *'b'w*, désigne le « temps de vie », c'est-à-dire le temps qui sépare la naissance de la mort<sup>140</sup>, mais ici, dans un contexte funéraire, son emploi est sans aucun doute métaphorique, il s'agit de la vie dans l'au-delà.

*ȝt*, *Wb* I, 23, 11-12, est une dénomination du lit funéraire : J. J. Janssen, *Commodity Prices from the Ramesside Period. An Economic Study of the Village of Necropolis Workmen at Thebes*, Leyde, 1975, p. 239-242, sans doute, vu sa parenté avec le terme *ȝt* « nourrir/élever/soigner un enfant<sup>141</sup> », ce lit est-il en rapport avec la protection<sup>142</sup>, dans notre cas, celle du mort. Ce lit est semble-t-il dans certains contextes, attaché à la personnalité d'Osiris comme protecteur : P. Wilson, *Ptol. Lex.*, p. 27.

Le signe  peut servir à écrire les prépositions *m-’/m-m* : Fr. Daumas (éd.), *Les valeurs phonétiques des signes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine* I, Montpellier, 1988, p. 178.

A côté d'un terme *iþrjt* désignant « l'incarnation », généralement d'un ennemi ou d'une force hostile<sup>143</sup>, il existe un mot *iþrw* qui paraît recouvrir un sens neutre, non connoté négativement, « forme, image<sup>144</sup> ». K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 149 et n. 129, p. 161, suggère d'amender le texte et de lire *iþrj*; toutefois, il faut bien remarquer que les *iþrw* d'Atoum ne sont guère mieux attestés que les *iþrw*.

Pour l'écriture  du nom d'Atoum : K. Myśliwiec, *Studien zum Gott Atum*, II, *HÄB* 8, Hildesheim, 1979, p. 54 et M.-Th. Derchain-Urtel, *Epigraphische Untersuchungen zur griechisch-römischen Zeit im Ägypten*, *ÄAT* 43, Wiesbaden, 1999, p. 76.

Le passage fait peut-être allusion à un rite funéraire héliopolitain, que nous n'avons pu identifier plus précisément. Après avoir présenté son fils, Âchakhet, et vanté ses qualités auprès du dieu, Pachéryentaisou réclame de celui-ci l'accomplissement de tous les rites nécessaires à son salut dans le monde inférieur.

h. *iw bn dȝdȝi rn(i) hm.tw hmjw n wn ȝr m ib.sn*, « puisse mon nom ne pas être l'objet d'hostilité, car les démons étant abattus, inexistant est ce qui est fomenté dans leur cœur »; *ddi* ou *dȝdȝi* est à la fois un substantif ayant le sens d'« ennemi<sup>145</sup> » et un verbe qui signifie « être hostile<sup>146</sup> »; il est ici nié par *bn*<sup>147</sup>.

*hm* signifiait à l'origine « renverser un mur », puis finit par s'appliquer à la destruction des ennemis (J. Zandee, *Death as an Ennemy According to Ancient Egyptian Conceptions*, *SHR* V, Leyde, 1960, p. 18, 189) et le substantif *hmjw*, qui en dérive, désigne les démons : *ibid.*, p. 190. K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 149, comprend « indem das 'Großes Kollegium' nicht unwissend war : Die *hmjw*-Dämonen, es gab keinen unter ihnen, der durch mit handelte. »

<sup>139</sup> *Wb* I, 316, 1-317, 2.

<sup>140</sup> J. ASSMANN, *Zeit und Ewigkeit im alten Ägypten : Ein Beitrag zur Geschichte der Ewigkeit*, *AHAW*, Heidelberg, 1975, p. 18-28.

<sup>141</sup> G. POSENER, « Sur la valeur phonétique *ȝt* du signe  », *RdE* 15, 1963, p. 127-128 et O.D. BERLEV, « Les prétendus "citadins" au Moyen Empire », *RdE* 23, 1971, p. 32, n. 1.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 33, n. 1.

<sup>143</sup> J. YOYOTTE, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AEFHE* 79, 1980-1981, p. 48-49.

<sup>144</sup> *Wb* I, 124, 1; *Dendara* X, 246, 4; Chr. LEITZ (éd.), *LGG* I, 549.

<sup>145</sup> *Wb* V, 533, 1-3; ČERNÝ, *CED*, 323-324; WESTENDORF, *KHWb*, 441; P. WILSON, *Ptol. Lex.*, p. 1221.

<sup>146</sup> *Wb* V, 533, 4; D. MEEKS, *AnLex* 78.4879.

<sup>147</sup> Cf. Fr. NEVEU, *La langue des Ramsès. Grammaire du néo-égyptien*, Paris, 1996, p. 163.

Le *n* négatif est écrit avec le signe de l'enfant ⲥ, écriture bien attestée en ptolémaïque : H.W. Fairman, « An Introduction to the Study of Ptolemaic Signs and their Values », *BIFAO* 43, 1945, p. 73.

i. *sdʒ.i ır.tw n.i sdwḥ m kʒt ʃnp*, « Quand je traverserai, que l'on fasse pour moi un embaumement conforme aux méthodes d'Anubis ». *sdʒ* est une métaphore exprimant l'idée de mourir<sup>148</sup>. Après la mort, pendant la période de préparation de la momie, c'est à Anubis qu'était confié le corps, la momification était donc l'élément indispensable à la renaissance dans l'au-delà : cf. J.-Cl. Grenier, *Anubis alexandrin et romain*, EPRO 57, Leyde, 1977, p. 12-14, où la même séquence est relevée chez Pétosiris<sup>149</sup>. Les compétences d'embauemeur d'Anubis sont bien exposées dans le Papyrus Jumilhac, IV, 1-IV, 15 (haut)<sup>150</sup>, on verra aussi Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 248 ; pour *m kʒt ʃnp* : H. De Meulenaere, « Une statue de prêtre héliopolitain », *BIFAO* 61, 1962, p. 35, n. 19.

j. *dʒ.tw (n.i) mrht hr 'wj Šsmw m sʒ n Nt m hwt mnnt*, « Que l'on m'accorde l'huile Merehet (saisie) sur les bras de Chесemou comme protection de Neith dans le Château-Mennet » ; des parallèles de ce passage sont attestés, notamment, dans le *Livre de parcourir l'éternité* : Fr.-R. Herbin, *op. cit.*, p. 117-119 ; il s'agit toujours pour le défunt de jouir des différents éléments indispensables à la préparation de son cadavre pour sa résurrection.

k. *ʒbwj-ntr ntrw wrw* « le vêtement divin des grands dieux », dans les temples gréco-romains, est offert aux dieux, notamment par Hedjhotep<sup>151</sup> ; sa fonction est de protéger le corps du dieu. Si ses attestations ne sont pas courantes, on ne saurait le considérer comme spécifique d'Edfou<sup>152</sup> puisque, outre notre monument, on en connaît des exemples à Dendara<sup>153</sup>.

l. *ntrj n ntrwt* « l'étoffe divine des déesses ». Le tissu *ntrj*, qui doit être distingué de l'étoffe *dr*<sup>154</sup>, est attesté aux époques récentes, où il paraît désigner à la fois un tissu utilisé pour l'embaumement et une étoffe destinée aux divinités<sup>155</sup>. C'est un linge osirien qui proviendrait de la dépouille du « Grand dieu<sup>156</sup> » mais qui, pourtant, est souvent – comme ici – mis en relation avec les déesses et notamment Hathor-Isis à Dendara<sup>157</sup>. Ce tissu, mentionné dans les *Totentbuch*

<sup>148</sup> *Wb* IV, 377, 16-378, 10.

<sup>149</sup> Inscriptions n°s 58, l. 28; 61, l. 30; 115, l. 5 : G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, II, *Les textes*, Le Caire, 1923, p. 31, 37, 82.

<sup>150</sup> J. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, p. 115.

<sup>151</sup> À propos de cette divinité mineure, préposée aux tissus : B. BACKES, *Rituelle Wirklichkeit. Über Erscheinung und Wirkungsbereich des Webergottes Hedjhotep und den gedanklichen Umgang mit einer Gottes-Konzeption im Alten Ägypten*, Rites égyptiens 9, Bruxelles,

2001, p. 47 pour ce tissu ; M. ZECCHI, « The God Hedjhotep », *CdE* 76, 2001, p. 5-19, particulièrement p. 18.

<sup>152</sup> *Contra* P. WILSON, *Ptol. Lex.*, p. 5, « The cloth is not attested elsewhere and may be a particular type of cloth or an Edfu name for a certain type. »

<sup>153</sup> Dendara IV, 145, 6 (cf. M.-L. RYHINER, *La procession des étoffes et l'union avec Hathor, Rites égyptiens VIII*, Bruxelles, 1995, p. 65 et p. 71, n. 64) ; Dendara X, 222, 5.

<sup>154</sup> Fr.-R. HERBIN, *op. cit.*, p. 198.

<sup>155</sup> *Wb* II, 365, 14-15 ; A.M. BLACKMAN et H.W. FAIRMAN, « The Consecration of an Egyptian Temple According to the Use of Edfu », *JEA* 32, 1946, p. 80, n. 17 ; P. WILSON, *Ptol. Lex.*, p. 558.

<sup>156</sup> H.W. FAIRMAN, dans R. Mond et O.H. Myers, *The Buccheinum*, MEEF 41, Londres, 1934, III, pl. 43, stèle 14, l. 8 ; cité par Fr.-R. HERBIN, *op. cit.*, p. 198.

<sup>157</sup> M.-L. RYHINER, *op. cit.* p. 22, n. 80 ; 40, 61, 63.

*Rhind*, est identifié dans les leçons démotiques de ce texte à la *šš-(n)-nsw*<sup>158</sup> et la *mnbt špst*<sup>159</sup>: G. Möller, *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museum zu Edinburg, DemStud 6*, Leipzig, 1913, p. 20 et 58.

**m.** ‘rk.tw s’b(.i) « que l’on emmaillote ma momie »: on trouve, dans le passage qui précède, une allusion à la préparation de la momie, d’abord grâce aux produits placés sous la responsabilité de Chesmou; puis viennent les tissus qui servent à l’emmaillotage, dont Hedjhotep est habituellement le patron<sup>160</sup>, mais qui pourtant, contrairement à Chesmou, n’est pas mentionné ici.

**n.** *i'b.tw b'.i m dsr wr* « puisse-t-on enterrer mon corps en grande distinction », *i'b*, dans ce contexte, recouvre les sens de réunir ou d’enterrer le corps, d’Osiris en particulier: C. De Wit, *Les inscriptions du temple d’Opèt à Karnak*, III, *BiAeg* 13, Bruxelles, 1968, p. 125, n. 52 et D. Meeks, *AnLex* 77.0165.

*m dsr wr*, expression que l’on pourrait traduire commodément par « en grande magnificence » (S. Sauneron, *Les fêtes religieuses d’Esna aux derniers temps du paganisme, Esna V*, Le Caire, 1968, p. 154 [a]), est difficile à transposer dans notre langue, tant le terme *dsr* est complexe à appréhender<sup>161</sup>. Pachéryentaisouy réclame un enterrement « soigné et distingué ».

**o.** *spr(.i) sr psdt* « puissé-je rejoindre le bétier de l’Ennéade ». K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 396, propose de lire  , là où, pour ma part, je vois un  , sa lecture ne saurait être exclue, mais elle implique de restituer un *r* avant *bt*. Le souhait de rejoindre le bétier de l’Ennéade n’est pas attesté par ailleurs; bien que *sr* puisse parfois désigner l’animal sacré d’Amon<sup>162</sup>, on s’explique mal la présence de cette mention ici.

**p.** *šd.tw n(.i) sžhw* « puisse-t-on lire pour moi un livre des glorifications », nous avons déjà évoqué le *livre des sakhōu* dont l’*incipit* figure au début du Texte D (cf. *supra*, Texte D, n. [a]). À propos de l’importance de la récitation, par un prêtre lecteur, de ces liturgies: cf. J. Assmann, *Images et rites de la mort dans l’Égypte ancienne*, Paris, 2000, p. 54: « (...) il s’agit là de l’enregistrement d’une voix qui parle. Ce n’est pas la voix du mort qui est enregistrée, mais une voix qui l’apostrophe (...) ces textes ne parlent pas simplement *au* mort mais aussi *sur* le mort. Il est *et* celui auquel on s’adresse *et* le sujet de ce discours (...) principe égyptien d’un discours animateur. »

<sup>158</sup> W. ERICHSEN, *DemGlo*, 522; à propos de l’usage de ce tissu pour l’embaumement; cf. S. SAUNERON, *Le rituel de l’embaumement*, Le Caire, 1952, 24, 78.

<sup>159</sup> W. ERICHSEN, *DemGlo*, 503 et S. SAUNERON, *op. cit.*, 6, 4; 12-13; 15, 4; 18, 13; 20, 13; 31, 1-2.

<sup>160</sup> Cf. B. BACKES, *op. cit.*; M. ZECCHI, *op. cit.*

<sup>161</sup> D. MEEKS, *JEA* 77, 1991, p. 199-202; A. LOPRIENO, *La pensée et l’écriture. Pour une analyse sémiotique de la culture égyptienne*, Paris, 2001, p. 13-22.

<sup>162</sup> *Urk.* VI, 23, 1-2; J.F. BORGHOUTS, « The Ram as a Protector and Prophesier », *RdE* 32, 1980, p. 39-42; I. GUERMEUR, *Les cultes d’Amon*, p. 133-134 (à propos de la stèle démotique Michigan); toutefois, d’une manière générale, depuis le Nouvel Empire, le bétier d’Amon est appelé *rhn(j)*: J.F. BORGHOUTS, *op. cit.*, p. 36, n. 18.

q. *n̄s.tw n. i nt̄w hr.n 3b̄w ipw-ib r̄bw s̄sw D̄hw̄tj* « puisse-t-on prononcer pour moi les rituels que les glorifiés, les consciencieux, ceux qui connaissent les écrits de Thot, ont dits ». *n̄s* à le sens de « réciter, lire à haute voix<sup>163</sup> », c'est-à-dire que l'on se trouve ici dans le même contexte que dans le passage précédent, celui de la validation des rituels par la récitation, cf. *supra*, n. (p).

*ip-ib*, épithète bien connue de Thot<sup>164</sup>, peut s'écrire sans le *ib* et avec  comme déterminatif; comparer avec P. Wilson, *Ptol. Lex.*, p. 62 et Chr. Leitz (éd.), *LGG I*, 215. On notera la désinence *-w* du participe imperfectif passif écrite avec trois signes . On sait que le chacal  peut se lire *s̄s*, cf. *supra*, Texte E<sup>1</sup> n. (i), le pluriel étant obtenu par la multiplication du signe.

r. *spr.i t̄-dsr n Wh̄'-t̄ b̄sj R̄ dw̄ b̄rjw-inb(?) nb(w)* « puissé-je atteindre la terre sacrée de Ouhâta (tandis que) tous les porteurs de perches chantent la louange à Rê » : Ouhâta est une localité de la région héliopolitaine, qui peut à l'occasion être synonyme d'Héliopolis<sup>165</sup>.

*inb* ou *nb̄* est le nom des « perches » ou « barres » en bois qui servaient à porter les barques, chapelles portatives etc. ; ici, il doit s'agir des porteurs de perches du catafalque de Pachéryentaisouy ; pour ce sens de *nb̄*, outre *Wh* II, 243, 5-7, on verra : J. Bennett, « The Restoration Inscription of Tut'ankhamûn », *JEA* 25, 1939, p. 12, n. 29 ; R.O. Faulkner, « The Stela of Rudj'ahau », *JEA* 37, 1951, p. 50, n. j ; J. Leclant, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la ville*, *BdE* 35, Le Caire, 1961, p. 225, n. (ax) ; H.-W. Fischer-Elfert, « Textkritische und lexikographische Notizen zu den Late Egyptian Miscellanies », *SAK* 10, 1983, p. 146. Le passage est compris autrement par K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 150 : *spr.j r t̄ dsr pd t̄ b̄zj R̄ b̄rj(?) jn bw-nb* « Ich habe die Nekropole erreicht, indem das Land Dank verbreitete deshalb durch jedermann. »

s. *b̄nm.i itw hpt.i mwwt h̄' řnw(t) m b̄sfl.i* *T̄-nb̄ 'wj.sn ř(s)p w̄i* « puisse-je m'unir aux pères et embrasser les mères, puisse l'assemblée se réjouir quand (j')approcherai de la terre de vie, et leurs mains m'accueillir » ; *itw mwwt*, les « pères et mères », c'est-à-dire les ancêtres mâles et femelles, constituent l'Ogdoade hermopolitaine : *Urk.* VIII, § 96g ; Fr.-R. Herbin, « Une liturgie funéraire des rités décadiques de Djemê, Pap. Vienne 3865 », *RdE* 35, 1984, p. 111, n. 12.

« *wj.sn ř(s)p w̄i*, comparer ce passage avec un extrait la stèle MRAH E 7429 : *wn ikr̄t 'wj.s r hpt.k* « puisse l'Hadès ouvrir ses deux bras pour t'accueillir » (H. De Meulenaere, « Trois stèles inédites des musées royaux d'Art et d'Histoire », *CdE* 48, 1973, p. 49). Le pronom suffixe *sn* qui suit *'wj* renvoi sans aucun doute à ceux qui composent ce *řnw(t)* qui se trouve dans *T̄-nb̄*, en effet, le pronom reprenant un collectif peut être à la troisième personne du pluriel<sup>166</sup>. *řnw(t)* peut désigner une assemblée de notables, de courtisans, c'est-à-dire « l'entourage » du souverain (*Wh* IV, 511, 4-6), mais aussi celui d'une divinité, d'Osiris notamment (*Wh* IV, 511, 13) ; dans le cas présent, il s'agit du collège de dieux primordiaux. Pachéryentaisouy souhaite donc être accueilli dans l'au-delà – *T̄-nb̄* est une antiphrase courante pour désigner la nécropole – par cette assemblée divine qui se réjouit de le recevoir.

<sup>163</sup> D. MEEKS, *AnLex* 77.1995 ; 78.1988.

<sup>164</sup> Cf. *supra*, Texte C, n. w.

<sup>165</sup> Cf. J. VANDIER, « Iousâas et (Hathor)-

Nébet-Hétépet, 2<sup>e</sup> article », *RdE* 17, 1965, p. 156-163.

<sup>166</sup> M. MALAISE et J. WINAND, *Grammaire*

*raisonnée de l'égyptien classique*, *AegLeod* 6, Liège, 1999, § 64.

**t.** *swr.n.tw mn mnt špsw šps.w 'nbw ir kʒ(.sn) hr dwʒ-ntr n.i m̄i rwd.sn hr <dd>* « Un tel, une telle, les vénérables, honorés vivants, ayant été abondamment pourvus, (leur) *ka* sera fait, en priant pour moi le dieu et dans la mesure où ils persévéreront à <dire> : (bienvenue, bienvenue) » ; les deux premiers groupes qui suivent *swr.n.tw*, que, à la suite de K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 150 et n. 159, nous lisons *mn mnt*, « un tel, une telle », sont d'une lecture difficile, quoique attestée depuis le Nouvel Empire (*Wb* II, 64, 15 – 65, 5, comparer avec *Wb* II, 69).

*špsw*, répété une fois, désigne dans le premier cas les « nobles, les vénérables », c'est-à-dire les personnages de haut rang appartenant à la même sphère sociale que Pachéryentaisouy, qui ne sont pas comme K. Jansen-Winkel, *loc. cit.*, le suggère, morts : en effet, ils sont appelés par la suite à accomplir des prières pour Pachéryentaisouy et à prononcer des paroles. Dans le second cas, il doit s'agir du participe imperfectif passif du verbe *šps* « honorer » avec la désinence *-w* écrite 𠁑; le participe adjetif *'nb.w* est formé de la même façon : il s'agit de préciser que ces *špsw* sont « honorés vivants ».

Pachéryentaisouy précise qu'il a été généreux envers tout un chacun ; il attend d'eux en retour, selon le principe usuel du *do ut des*, un bienfait : ici, soit on admet que *ir kʒ* se rapporte à Pachéryentaisouy (comme K. Jansen-Winkel, *loc. cit.*), soit on suggère que ce souhait entre dans le « marché » avec les vivants et qu'il est en rapport avec ceux-ci : « (un tel, une telle, les vénérables ...) (leur) *ka* sera fait » en échange de deux services : prier le dieu pour Pachéryentaisouy et réciter un texte d'hommage<sup>167</sup>.

*rwd hr* : « persévérer » (dans une action) : D. Meeks, *AnLex* 78.2387. L'omission de *dd* après *hr*, relativement fréquente, a été relevée par A. H. Gardiner, *EG*<sup>3</sup>, § 321 et K. Jansen-Winkel, *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit*, ÄAT 34, Wiesbaden, 1996, § 619 et 648.

**u.** *hrj-sštʒ n Kʒ-nswt-'nb*, le « *ka* royal vivant » peut être une divinité des victuailles (D. Meeks, *AnLex* 78.4338), mais aussi désigner des divinités comme Horus, Ptah ou Amon : J.-Cl. Goyon, dans *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake*, *Brown Egyptological Studies* VIII, Providence, 1979, p. 77, n. 62 ; Mamdouh Mohammed Eldamaty, « Horus als Ka des Königs », *GM* 169, 1999, p. 31-45 ; Chr. Leitz (éd.), *LGG* VI, 237. Dans le cas présent, il s'agit d'Amon.

**v.** *rdi.t 'wj.f hʒ hmw-ntr Wʒst dr wʒ n̄wt m (h)nn(w)* « qui a placé ses bras derrières les prophètes de Thèbes, quand Nô était tombée dans l'affliction ». Ce passage appelle plusieurs commentaires, épigraphique d'abord : je propose de lire les signes qui suivent le verbe *wʒi*, *n̄wt* « la ville », désignation usuelle de Thèbes, « La Ville » par excellence ; par ailleurs, le mot *nn*, déterminé par  et , est, selon moi, une écriture défective de *hnnw* « l'agitation, le bouleversement, la perturbation » : *Wb* III, 383, 14-20. Le passage évoquerait l'aide qu'aurait apportée le père de Pachéryentaisouy, Achakhet, aux prophètes d'Amon de Thèbes. Les événements auxquels il serait fait allusion – étant donné que le monument ne peut être daté au-delà du début de l'époque

<sup>167</sup> *A priori*, on ne saurait exclure que *ir kʒ* soit à lire *irj kʒ(j)* : « qui pourvoit à ma nourriture »,

ce qui modifierait notablement le sens du passage : D. MEEKS, *AnLex* 78.4340.

ptolémaïque – doivent donc être situés entre la fin de la XXX<sup>e</sup> dynastie et l'époque des premiers Lagides<sup>168</sup>. Il est tentant dès lors d'opérer un rapprochement avec les faits évoqués par Pétosiris d'Hermopolis dans son tombeau : inscription 81 (l. 26-33), «Je passai sept ans comme λεσώνης de ce dieu (Thot), administrant ses biens, sans que fût trouvée de faute (dans ma gestion), un gouverneur des pays étrangers (Ochos [Artaxerxès III]) étant le protecteur de l'Égypte. Et il n'y avait plus rien qui fût en sa place d'autrefois, depuis que des luttes se déroulaient dans l'intérieur de l'Égypte, le Sud étant dans l'agitation et le Nord en état de révolte. Les hommes marchaient dans l'égarement, il n'y avait plus de temple qui fût à la disposition de ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ce qui s'y passait.» (trad. d'après G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, I, Le Caire, 1924, p. 10). Cette période troublée correspond à la reconquête de l'Égypte par Ochos en 342-343 av. J.-C., et à l'occupation qui s'ensuivit ; celle-ci fut durement ressentie et les sanctuaires égyptiens pillés, les statues divines envoyées en déportation en Syrie<sup>169</sup>. Il paraît difficile de déterminer la nature de l'aide qu'Âchakhet prodigua à ses collègues thébains, mais il avait semblé utile à son petit-fils d'en signaler le fait sur un monument consacré précisément à Thèbes.

w. Si l'anthroponyme *Hnsw-m-wiȝ* n'est pas recensé dans les répertoires usuels, en revanche la construction est bien connue, notamment avec Amon (Ranke, *PN* I, 38, 1; II, 340), Mout (Ranke, *PN* I, 37, 1; II, 342), Montou (Ranke, *PN* I, 154, 5), Rê (Ranke, *PN* I, 217, 15), Horus (Ranke, I, 247, 18; II, 307, 8) etc. K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 150 et n. 176, p. 164, suggère de lire «des Propheten des Chons *Zkr-*m>mȝ'-brw**.

En conclusion, le monument de Pachéryentaisouy présente, à titres divers, des particularités notables qui méritent d'être soulignées : d'une part, sa nature le classe parmi les statues dont le type n'est pas le plus habituel et son style, quant à lui, l'inscrit dans un courant de la sculpture dit «archaïsant», en vogue à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'autre part, l'origine de son propriétaire est un élément remarquable : venu de la lointaine ville de Xoïs dans le Delta, son fils héritier, Âchakhet, l'a consacré dans le sanctuaire majeur de la divinité dont les membres de sa famille étaient depuis plusieurs générations les dévôts et les desservants. Ce fait dénote les liens forts qui unissaient les divers clergés «provinciaux» d'Amon, dont certains, pourtant, sont attestés depuis le Nouvel Empire, et qui, longtemps après, continuaient à entretenir des rapports étroits avec la ville d'origine du dieu dont ils assuraient le culte.

Enfin, l'une des singularités majeure que présente ce document est sans aucun doute la nature des textes qui y sont gravés : à côtés des classiques compositions autobiographiques, généalogiques, appels aux prêtres de rangs divers, invocation de la divinité dans le temple de laquelle le

<sup>168</sup> W. PEREMANS, «Les révoltes égyptiennes sous les Lagides», dans H. Maehler et V.M. Strocka (éd.), *Das Ptolemaïsche Ägypten*, Mayence, 1978, p. 45, notait que «jusqu'à la fin du règne d'Évergète I<sup>er</sup>, lorsque la vie est

exceptionnellement prospère, on ne découvre aucune trace de révolution dans le pays du Nil».

<sup>169</sup> A.B. LLOYD, «Egypt, 404-332 B. C.», *Cambridge Ancient History VI<sup>2</sup>*, Cambridge,

1994, p. 337-360 ; D. DEVAUCHELLE, «Le sentiment anti-perse chez les anciens Égyptiens», *Transeuphratène* 9, 1995, p. 67-80 ; P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 704-706, 1031, 1043-1044.

monument devait être déposé – lequel prend ici la forme d'un hymne à Amon tout de même assez développé –, on trouve des textes dont le caractère funéraire est exprimé de manière on ne peut plus explicite. Ces écrits très originaux n'ont pas d'équivalent exact dans la documentation funéraire contemporaine ; cependant, ils puissent dans diverses compositions thébaines bien connues les éléments qui les constituent ; c'est dans des textes comme les *Glorifications (sʒhw)*, le *Livre de parcourir l'éternité*, les *Livres des respirations*, le *Rituel de l'embaumement*, etc., qu'ils les auront glanés. Il est pour le moins inhabituel qu'une statue destinée à être placée dans la cour d'un temple et non pas dans une tombe porte des textes de cette nature ; on serait moins surpris de les trouver sur un sarcophage. Au final, ne font-ils pas de ce monument une sorte de « cénotaphe », substitut méridional de la sépulture que Pachéryentaisouy n'aura sans doute pas manqué de recevoir à Xoïs ? Le temple d'Amon de Karnak n'aurait-il pas été perçu par lui comme Abydos l'avait été par beaucoup d'autres en d'autres temps ?

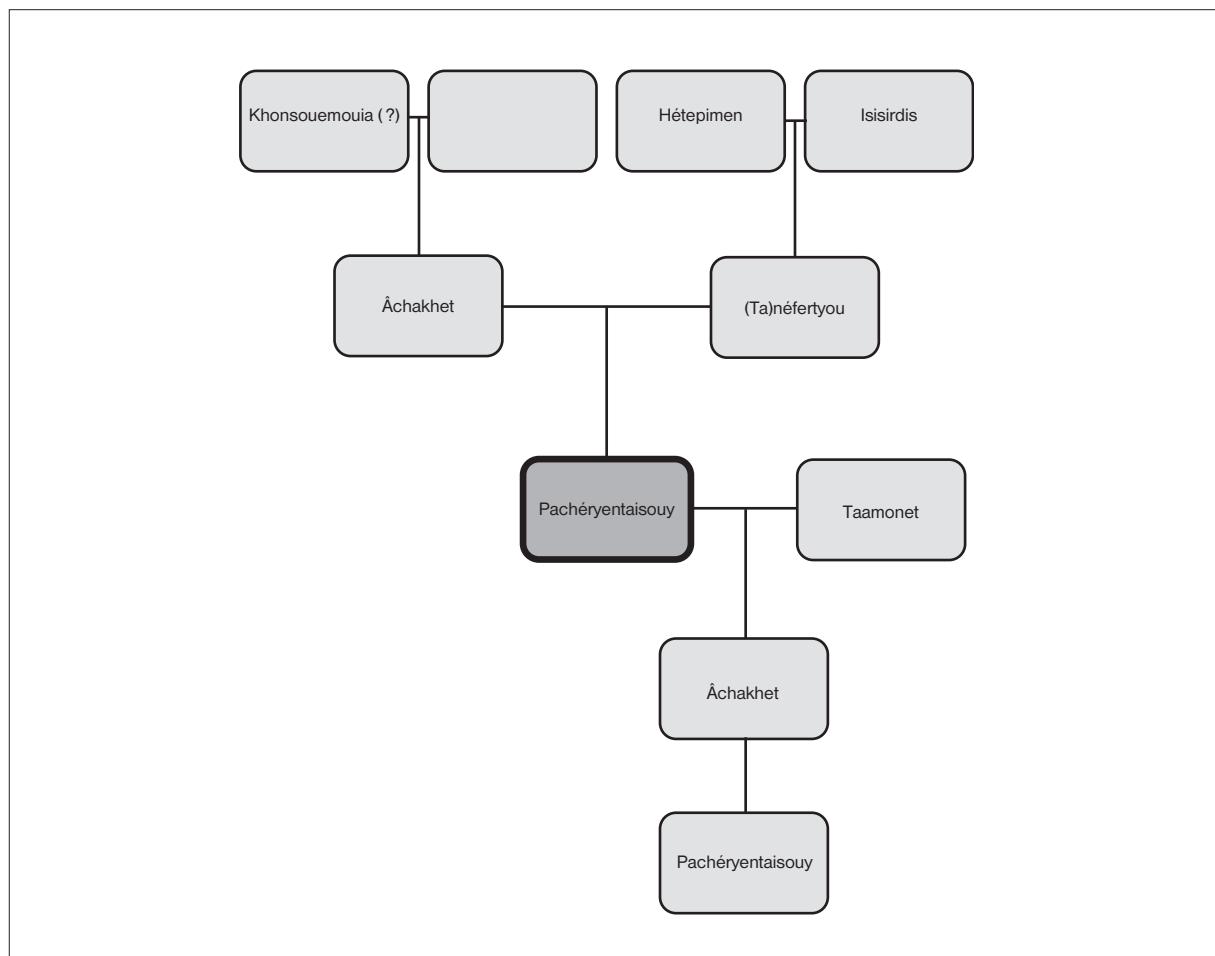


Fig. 1. Généalogie.



Fig. 2. Vue de face (© A. Lecler, Ifao).



Fig. 3. Dessin, vue de face (© Mahmoud Bakhit, Ifao).

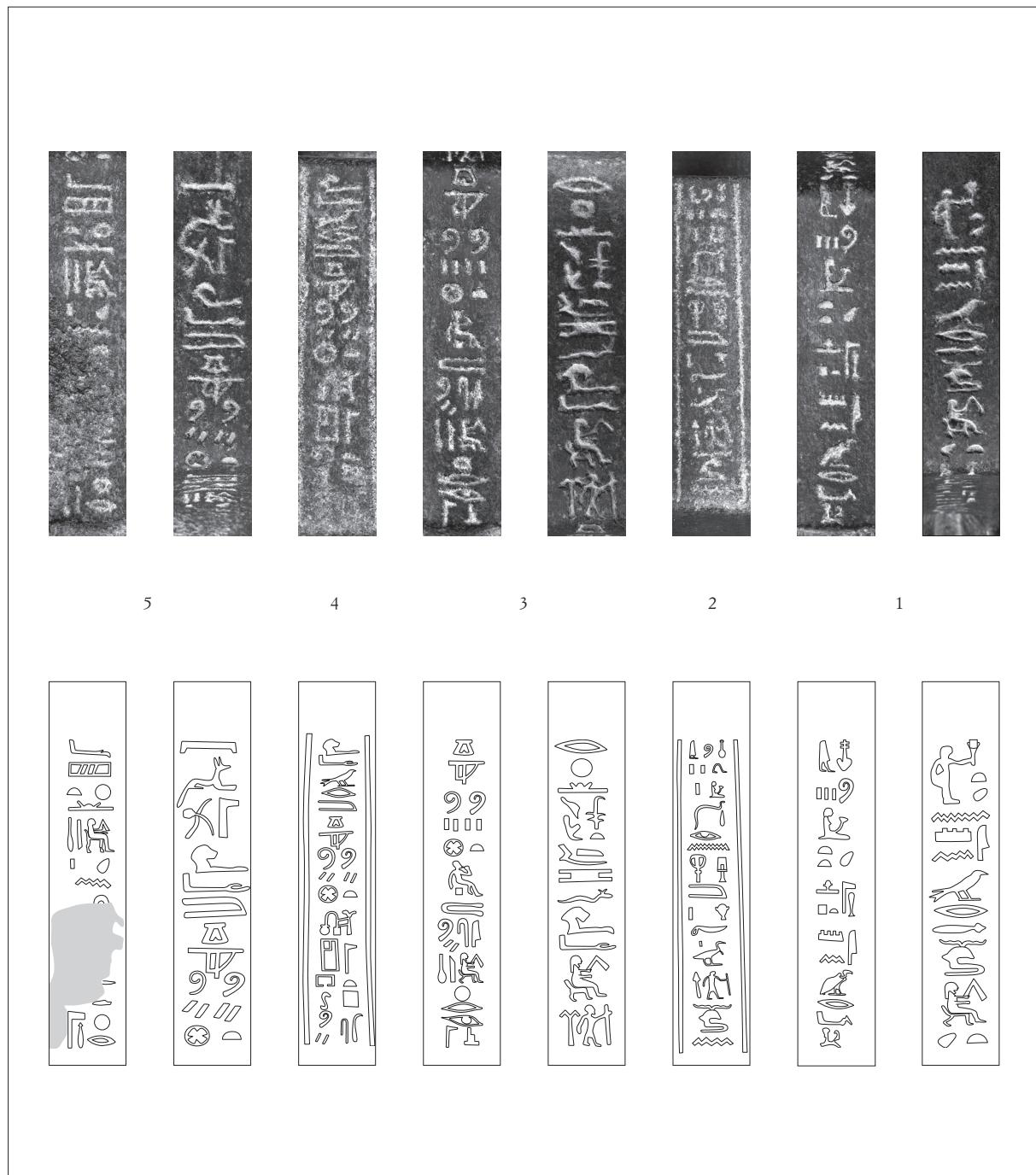


Fig. 4. Texte A (© photos A. Lecler, Ifao ; dessins Mahmoud Bakhit, Ifao).



Fig. 5a. Fin du Texte A et Texte B, côté droit et haut de l'appui dorsal (© photos A. Lecler, Ifao).

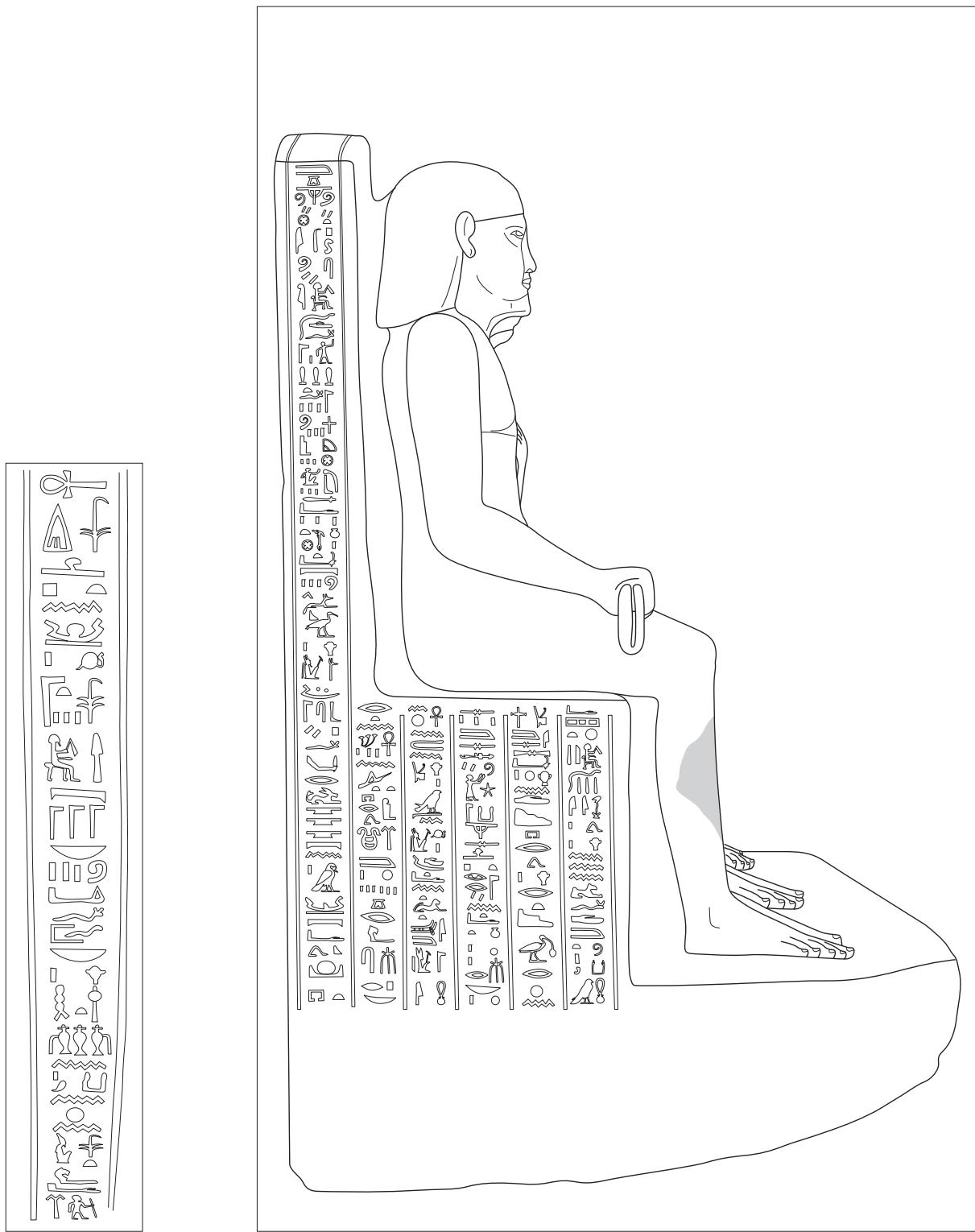


Fig. 5b. (© dessins Mahmoud Bakhit, Ifao).



Fig. 6a. Texte C, côté gauche et haut de l'appui dorsal (© photos A. Lecler, Ifao).

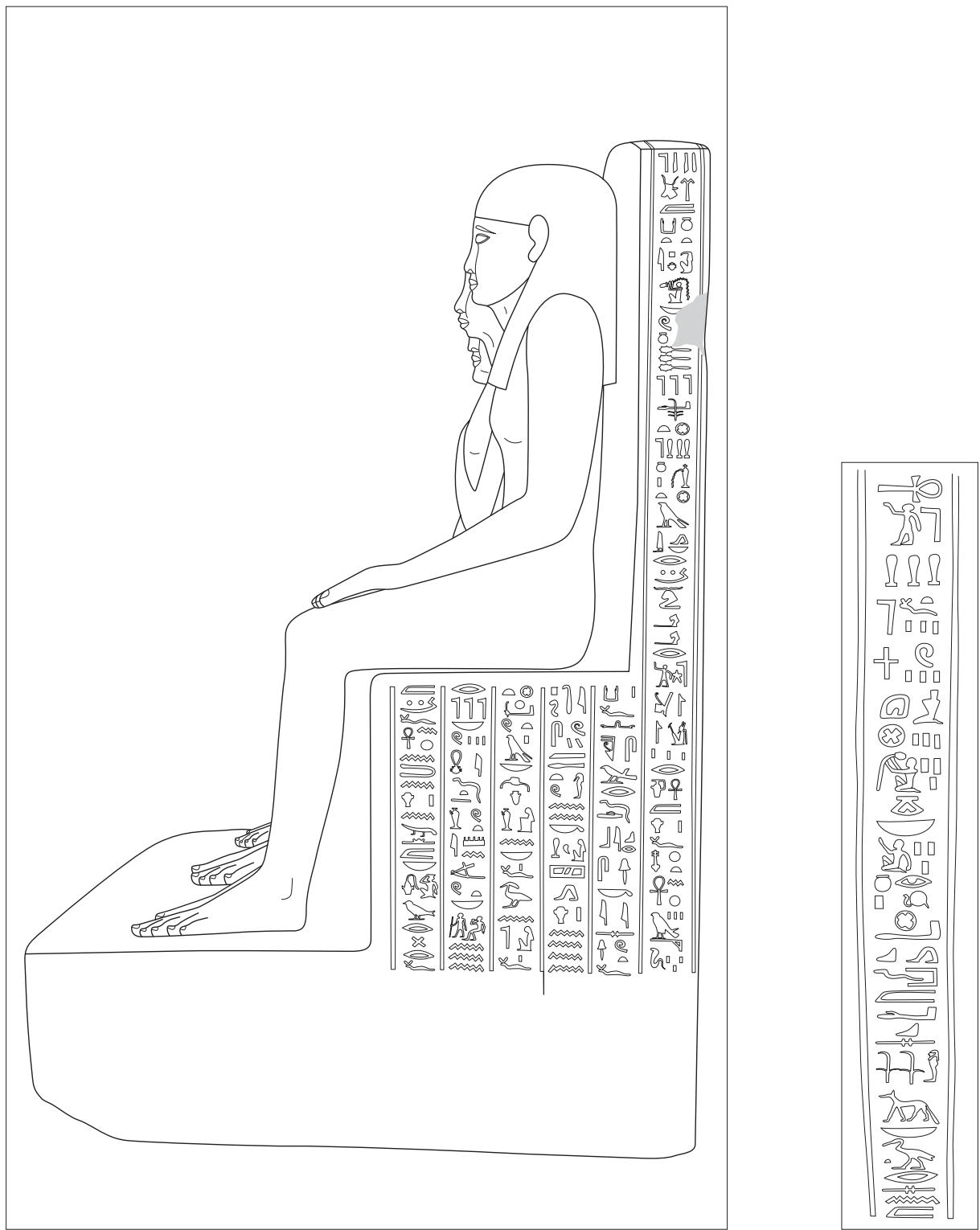


Fig. 6b. (© dessins Mahmoud Bakhit, Ifao).

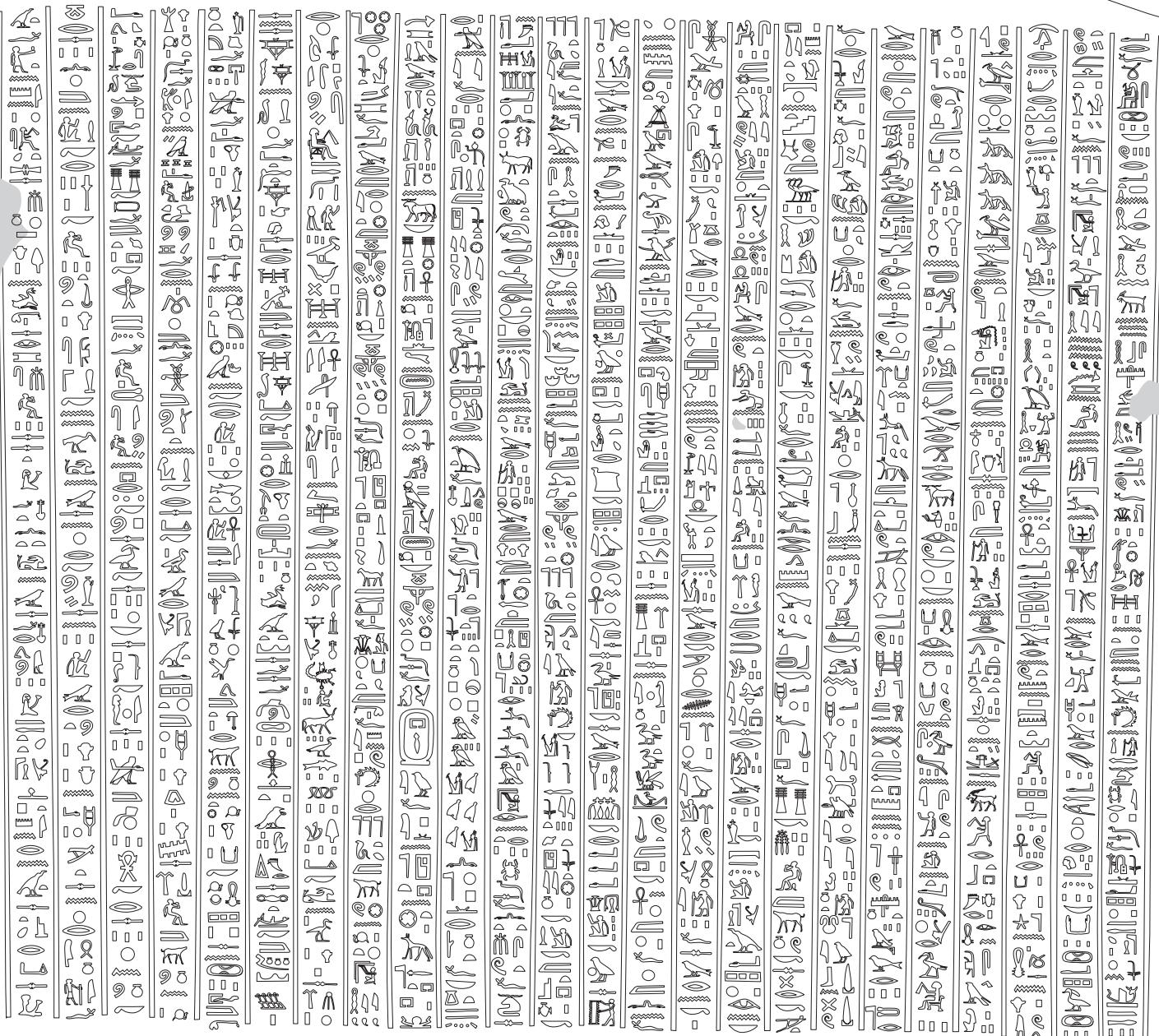


Fig. 7. Texte D et E, appui dorsal et haut de l'appui dorsal (© dessins Mahmoud Bakhit, Ifao).

